



N° 84F0210XIF au catalogue

Naissances

Naissances vivantes

2004



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique de la santé, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 1 800 263-1136; (613) 951-1746).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

Service national de renseignements **1 800 263-1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1 800 363-7629**

Renseignements concernant le Programme des services de dépôt **1 800 700-1033**

Télécopieur pour le Programme des services de dépôt **1 800 889-9734**

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 84F0210XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la statistique de la santé

Naissances

Naissances vivantes

2004

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2006

N° 84F0210XIF au catalogue, vol. 1

ISSN 1710-5293

Périodicité : semestrielle

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 84F0210XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Informations pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Statistique Canada tient à manifester sa gratitude envers les provinces et territoires qui nous ont fourni, de leurs registres des statistiques de l'état civil, les données sur les naissances qui apparaissent dans ce rapport.

Table des matières

Faits saillants	5
Introduction	6
Analyse	7
Produits connexes	10
Tableaux statistiques	
1 Naissances vivantes, selon le lieu de résidence de la mère et le lieu de l'événement, Canada, provinces, territoires et à l'extérieur du Canada	14
2 Naissances vivantes, selon la géographie	15
2-1 Mois	15
2-2 Âge de la mère	16
2-3 Âge moyen de la mère	17
2-4 Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité	18
2-5 État matrimonial de la mère	19
2-6 Poids à la naissance, moyenne et médiane	20
3 Naissances vivantes, Canada	21
3-1 Âge et état matrimonial de la mère	21
3-2 Âge et parité de la mère	22
4 Naissances vivantes, selon le poids à la naissance et la géographie	23
4-1 Hommes et femmes	23
4-2 Hommes	25
4-3 Femmes	27
5 Naissances vivantes, selon les semaines de gestation et la géographie	29
5-1 Hommes et femmes	29
5-2 Hommes	31
5-3 Femmes	33
6 Naissances vivantes, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada	35
6-1 Indicateurs de poids à la naissance	35
6-2 Indicateurs des semaines de gestation	36

Table des matières – suite

Qualité des données, concepts et méthodologie

Définitions	37
Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances	41
Statistique de l'état civil - Base de données sur les mortinaissances	46
Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires	52
Notes explicatives pour les tableaux	54

Faits saillants

- Le taux brut de natalité au Canada (le nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants) a connu une baisse légère pour tomber à un nouveau creux sans précédent en 2004, malgré une deuxième augmentation d'affilée du nombre de naissances vivantes.
- Le taux brut de natalité est passé de 10,6 naissances vivantes pour 1 000 habitants en 2003 à 10,5 naissances vivantes en 2004. Les taux semblent s'être stabilisés, les taux bruts oscillant autour de 10,5 à 10,7 depuis le millénaire.
- Au total, 337 072 bébés sont nés en 2004, en hausse de 0,6 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse suivait celle de 1,9 % enregistrée en 2003.
- Le nombre de naissances a augmenté dans seulement 5 des 13 provinces et territoires, soit en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, en Alberta et au Yukon.
- Terre-Neuve-et-Labrador a connu la baisse relative la plus importante (-3,0 %), proche de sa diminution annuelle moyenne de 2,8 % du nombre de naissances tout au long des années 1990.
- Les tendances de la migration interprovinciale ainsi que les afflux de migrants internationaux ont d'importantes répercussions sur le nombre de naissances dans diverses provinces.
- Les femmes habitant à Terre-Neuve-et-Labrador ont donné naissance à 4 488 bébés en 2004, soit seulement environ la moitié du nombre de 8 929 bébés nés en 1983. Cette diminution est attribuable, entre autres, à l'émigration vers d'autres provinces, particulièrement chez les hommes et les femmes de 20 à 29 ans.
- L'âge moyen des femmes qui ont donné naissance à un enfant au Canada en 2004 était de 29,7 ans, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 29,6 ans en 2003. Il s'agit d'une tendance à la hausse qui persiste depuis longtemps.
- L'indice synthétique de fécondité estime le nombre moyen d'enfants que les femmes âgées de 15 à 49 ans auront au cours de leur vie, selon les taux de fécondité par âge de l'année en cours. Les statistiques montrent que le taux en 2004 était inchangé par rapport à celui de 1,53 enfant par femme en 2003. Cet indice de 1,53 est très près de l'indice synthétique de fécondité moyen de 1,56, de 2003, d'autres pays industrialisés (OCDE).
- L'indice du Canada, par contre, est bien plus bas que celui des États-Unis. L'indice synthétique de fécondité de ce dernier est passé de 2,04 en 2003 à 2,05 en 2004. Cette hausse est due à une augmentation du taux de fécondité des femmes dans la trentaine.

Introduction

Ce produit présente des tableaux statistiques sur les naissances vivantes et les morts foetales (mortinaissances) survenant après au moins 20 semaines de grossesse; les taux globaux et les taux de fécondité selon l'âge ainsi que les taux bruts de naissance; les naissances vivantes selon l'âge de la mère et l'ordre de la naissance vivante; les poids à la naissance des enfants de sexes masculin et féminin; les semaines de grossesse au moment de la naissance et les naissances multiples. Les chiffres sont fournis pour le Canada, les dix provinces et les trois territoires.

Note sur l'historique

Les données des années 2000 et 2001 du produit n° 84F0210X au catalogue, intitulé « Naissances - Tableaux standards », ont été diffusées en 2003 en version imprimée. Depuis le mois d'avril 2004, ce même produit est disponible sur Internet sous le titre « Naissances », produit n° 84F0210X au catalogue.

En commençant avec les données de 2004, cette publication annuelle est devenue une publication semestrielle (deux volumes par année). Le volume 1 donne un compte rendu des naissances vivantes et le volume 2 un compte rendu des morts foetales (mortinaissances).

Données dans CANSIM

L'accès gratuit aux données de 2000 à 2004 est permis via une interface spéciale de CANSIM. L'accès direct aux tableaux CANSIM se fait de trois façons différentes dans le produit HTML :

Section **Tableaux** :

- Tableaux CANSIM connexes
- Tableaux individuels, dans la Source

Section **Produits connexes** :

- Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

Analyse

Naissances

Le taux brut de natalité au Canada (le nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants) a connu une baisse légère pour tomber à un nouveau creux sans précédent en 2004, malgré une deuxième augmentation d'affilée du nombre de naissances vivantes.

Le taux brut de natalité est passé de 10,6 naissances vivantes pour 1 000 habitants en 2003 à 10,5 naissances vivantes en 2004. Les taux semblent s'être stabilisés, les taux bruts oscillant autour de 10,5 à 10,7 depuis le millénaire.

En 2004, le nombre de naissances a augmenté de 1 870 comparativement à 2003, mais l'augmentation du nombre de naissances n'était pas assez pour changer le taux brut de natalité.

Au total, 337 072 bébés sont nés en 2004, en hausse de 0,6 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse suivait celle de 1,9 % enregistrée en 2003.

Le nombre de naissances a augmenté dans seulement 5 des 13 provinces et territoires, soit en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, en Alberta et au Yukon.

L'Alberta a devancé la Colombie-Britannique pour se classer au troisième rang quant au nombre de naissances, après l'Ontario et le Québec. En tout, 40 779 bébés sont nés en Alberta en 2004, ce qui représente une hausse de 1,2 %. Le nombre de naissances en Colombie-Britannique est demeuré pratiquement inchangé.

Tableau explicatif 1
Naissances¹

	2003	2004	2003 à 2004	
	nombre		variation en %	augmentation / diminution
Canada ²	335 202	337 072	0,6	1 870
Terre-Neuve-et-Labrador	4 629	4 488	-3,0	-141
Île-du-Prince-Édouard	1 417	1 390	-1,9	-27
Nouvelle-Écosse	8 650	8 734	1,0	84
Nouveau-Brunswick	7 117	6 959	-2,2	-158
Québec	73 905	74 072	0,2	167
Ontario	130 927	132 551	1,2	1 624
Manitoba	13 940	13 811	-0,9	-129
Saskatchewan	12 038	11 983	-0,5	-55
Alberta	40 287	40 779	1,2	492
Colombie-Britannique	40 496	40 489	0,0	-7
Yukon	335	365	9,0	30
Territoires du Nord-Ouest ³	701	698	-0,4	-3
Nunavut	758	747	-1,5	-11

1. Excluent les naissances provenant de non-résidentes du Canada et les mortinaissances.

2. Le total pour le Canada comprend les naissances dont la province ou le territoire de résidence de la mère est inconnu.

3. Les données des Territoires du Nord-Ouest n'incluent pas celles du Nunavut.

La dernière fois que le nombre de naissances en Alberta a dépassé celui en Colombie-Britannique était au cours des années 1980 et, avant cela, au début des années 1960. Dans ces deux cas, cette situation était associée à un essor du secteur des ressources en Alberta.

Terre-Neuve-et-Labrador a connu la baisse relative la plus importante (-3,0 %), proche de sa diminution annuelle moyenne de 2,8 % du nombre de naissances tout au long des années 1990.

Tendances attribuables à la migration nationale et internationale

Les tendances de la migration interprovinciale ainsi que les afflux de migrants internationaux ont d'importantes répercussions sur le nombre de naissances dans diverses provinces.

Les femmes habitant à Terre-Neuve-et-Labrador ont donné naissance à 4 488 bébés en 2004, soit seulement environ la moitié du nombre de 8 929 bébés nés en 1983. Cette diminution est attribuable, entre autres, à l'émigration vers d'autres provinces, particulièrement chez les hommes et les femmes de 20 à 29 ans.

Le nombre d'immigrants en provenance d'autres pays et d'autres provinces qui arrive à Terre-Neuve-et-Labrador n'est pas aussi élevé que le nombre d'émigrants qui quitte cette province.

Terre-Neuve-et-Labrador avait la plus faible proportion de naissances provenant de résidentes nées à l'extérieur du Canada (moins de 1 naissance sur 100). Elle avait également l'une des plus faibles proportions de naissances provenant de résidentes nées ailleurs qu'au Canada (9 naissances sur 100).

Tableau explicatif 2
Naissances selon le lieu de naissance de la mère, 2004¹

	Lieu de naissance de la mère			
	Dans la province ou le territoire de résidence de la mère	Au Canada, mais à l'extérieur de la province ou du territoire de résidence de la mère	À l'extérieur du Canada	Inconnu ⁴
	pourcentage			
Lieu de résidence de la mère				
Canada ²	61,2	12,2	25,0	1,7
Terre-Neuve-et-Labrador	88,2	9,1	0,3	2,3
Île-du-Prince-Édouard	67,8	27,9	4,2	0,0
Nouvelle-Écosse	71,8	21,9	6,2	0,1
Nouveau-Brunswick	76,0	19,4	4,6	0,0
Québec	75,5	3,4	14,7	6,5
Ontario	56,0	7,6	36,3	0,1
Manitoba	74,0	11,6	14,5	0,0
Saskatchewan	77,6	17,4	4,9	0,1
Alberta	50,5	29,3	20,1	0,2
Columbia-Britannique	46,2	19,8	32,9	1,0
Yukon	31,5	55,1	12,9	0,6
Territoires du Nord-Ouest ³	53,6	39,3	7,0	0,1
Nunavut	54,5	42,8	1,2	1,5

1. Excluent les naissances provenant de non-résidentes du Canada et les mortinaissances.

2. Le total pour le Canada comprend les naissances dont la province ou le territoire de résidence de la mère est inconnu.

3. Les données des Territoires du Nord-Ouest n'incluent pas celles du Nunavut.

4. Ces nombres incluent les cas où le lieu de naissance de la mère est le Canada, mais dont la province ou le territoire de naissance est inconnu.

L'Alberta reçoit un très grand nombre d'immigrants en provenance d'autres provinces et d'autres pays. Dans cette province, environ 29 naissances sur 100 provenaient de femmes nées ailleurs au Canada et environ 20 naissances, d'immigrantes internationales. Seulement 51 naissances sur 100 provenaient de femmes nées en Alberta.

En Ontario, par contre, une proportion beaucoup plus forte de bébés étaient nés d'immigrantes internationales. Au total, 56 naissances sur 100 en Ontario provenaient des femmes nées en Ontario et 36 sur 100, d'immigrantes internationales. Seulement 8 naissances sur 100 provenaient de femmes nées ailleurs au Canada.

Certaines études montrent que les immigrantes ont des taux de fécondité plus élevés comparativement aux femmes nées au Canada, mais que ces taux baissent pour se situer aux niveaux canadiens chez les Canadiennes de parents immigrants.

Les femmes accouchent à un âge toujours plus avancé

L'âge moyen des femmes qui ont donné naissance à un enfant au Canada en 2004 était de 29,7 ans, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 29,6 ans en 2003. Il s'agit d'une tendance à la hausse qui persiste depuis longtemps.

Le changement de la répartition par âge des mères est particulièrement frappant comparativement à la génération précédente. En 2004, les femmes de 24 ans et moins représentaient 20,6 % de toutes les mères, soit la moitié de la proportion de 40,7 % enregistrée en 1979, c'est-à-dire 25 ans plus tôt.

La majorité des naissances se produisent maintenant chez les femmes de 25 à 34 ans, celles-ci ayant mis au monde 62,1 % de tous les bébés nés en 2004 comparativement à 54,7 % en 1979.

Les naissances chez les mères plus âgées, c'est-à-dire de 35 ans et plus, étaient presque quatre fois plus fréquentes qu'elles ne l'étaient une génération auparavant. En 2004, 17,2 % des naissances provenaient de ces mères, taux représentant presque le quadruple de celui de seulement 4,6 % enregistré un quart de siècle plus tôt.

La migration pourrait également favoriser la maternité à un âge plus avancé. L'âge moyen des femmes qui ont donné naissance dans la province ou le territoire où elles-mêmes sont nées était de 29,0 ans en 2004, comparativement à 30,1 ans pour les migrantes canadiennes et à 31,1 ans pour les immigrantes internationales. Les femmes peuvent attendre de s'établir dans une nouvelle région et de rétablir des réseaux sociaux avant de se marier et d'avoir des enfants.

Le taux de fécondité demeure inchangé

L'indice synthétique de fécondité estime le nombre moyen d'enfants que les femmes âgées de 15 à 49 ans auront au cours de leur vie, selon les taux de fécondité par âge de l'année en cours.

Les statistiques montrent que le taux en 2004 était inchangé par rapport à celui de 1,53 enfant par femme en 2003. Le plus faible indice synthétique de fécondité jamais enregistré pour le Canada a été observé en 2000, où il s'était établi à 1,49 enfant par femme.

L'indice du Canada de 1,53 est très près de l'indice synthétique de fécondité moyen de 1,56 enfants par femme, de 2003, d'autres pays industrialisés (OCDE).

L'indice du Canada, par contre, est bien plus bas que celui des États-Unis. L'indice synthétique de fécondité de ce dernier est passé de 2,04 en 2003 à 2,05 en 2004. Cette hausse est due à une augmentation du taux de fécondité des femmes dans la trentaine.

La tendance à avoir des enfants à un âge plus avancé prend de l'ampleur aussi bien au Canada, qu'aux États-Unis. Par contre, les canadiennes ont plus souvent un premier enfant dans la trentaine, que les américaines. En 2004, plus du tiers (34,7%) de toutes les naissances provenant de femmes canadiennes étaient d'un premier enfant, alors qu'aux États-Unis ce pourcentage est de 27,1.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

82-221-X	Indicateurs de la santé
82-223-X	Statistiques sur les avortements provoqués
82-224-X	Issues de la grossesse

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

102-4501	Naissances vivantes, selon le lieu de résidence de la mère et le lieu de l'événement, Canada, provinces, territoires et à l'extérieur du Canada
102-4502	Naissances vivantes, selon le mois, Canada, provinces et territoires
102-4503	Naissances vivantes, selon l'âge de la mère, Canada, provinces et territoires
102-4504	Naissances vivantes, âge moyen de la mère, Canada, provinces et territoires
102-4505	Naissances vivantes, taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge, et indice synthétique de fécondité, Canada, provinces et territoires
102-4506	Naissances vivantes, selon l'état matrimonial de la mère, Canada, provinces et territoires
102-4507	Naissances vivantes, selon l'âge et l'état matrimonial de la mère, Canada
102-4508	Naissances vivantes, selon l'âge et la parité de la mère, Canada
102-4509	Naissances vivantes, selon le poids à la naissance et le sexe, Canada, provinces et territoires
102-4510	Naissances vivantes, poids à la naissance, moyenne et médiane, selon le sexe, Canada, provinces et territoires
102-4511	Naissances vivantes, indicateurs de poids à la naissance, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada
102-4512	Naissances vivantes, selon les semaines de gestation et le sexe, Canada, provinces et territoires
102-4513	Naissances vivantes, indicateurs des semaines de gestation, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada
102-4514	Morts foetales (20 semaines et plus de gestation) et morts foetales tardives (28 semaines et plus de gestation), Canada, provinces et territoires
102-4515	Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), selon le type (simple ou multiple), Canada, provinces et territoires
102-4516	Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), selon le lieu de naissance (en milieu hospitalier et ailleurs qu'en milieu hospitalier), Canada, provinces et territoires

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3231	Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances
3234	Statistique de l'état civil - Base de données sur les mortinaissances
3604	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires

Choisis parmi les tableaux du Canada en statistiques de Statistique Canada

- *Naissances et taux de natalité, par provinces et territoires*
- *Décès et taux de mortalité, par provinces et territoires*
- *Composantes de la croissance démographique, par province et territoire*
- *Taux de mortalité infantile, par province et territoire*
- *Espérance de vie sans incapacité, par province et territoire*
- *Avortements provoqués selon le groupe d'âge*
- *Issues de la grossesse, selon la province ou le territoire de résidence*
- *Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge*

Tableaux statistiques

Tableau 1

Naissances vivantes, selon le lieu de résidence de la mère et le lieu de l'événement¹, Canada, provinces, territoires et à l'extérieur du Canada

Lieu de résidence de la mère	Lieu de l'événement								
	Total, Canada et États-Unis	États-Unis	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Total, Canada et autres	337 422	36	337 386	4 506	1 372	8 730	7 088	73 032	133 529
Canada	337 072	36	337 036	4 500	1 371	8 722	7 082	73 004	133 339
Terre-Neuve-et-Labrador	4 488	0	4 488	4 472	0	2	2	2	10
Île-du-Prince-Édouard	1 390	0	1 390	0	1 365	22	1	0	1
Nouvelle-Écosse	8 734	0	8 734	0	0	8 640	83	2	7
Nouveau-Brunswick	6 959	0	6 959	2	1	36	6 901	11	6
Québec	74 072	6	74 066	13	0	0	88	72 935	1 022
Ontario	132 551	29	132 522	5	2	13	2	48	132 221
Manitoba	13 811	0	13 811	0	0	0	0	1	8
Saskatchewan	11 983	0	11 983	0	0	0	0	0	2
Alberta	40 779	0	40 779	2	3	1	2	3	25
Colombie-Britannique	40 489	1	40 488	1	0	3	0	0	18
Territoire du Yukon	365	0	365	0	0	0	0	0	0
Territoires du Nord-Ouest	698	0	698	1	0	1	0	0	7
Nunavut	747	0	747	4	0	4	3	2	12
Inconnu	6	0	6	0	0	0	0	0	0
À l'extérieur du Canada	350	...	350	6	1	8	6	28	190

Lieu de résidence de la mère	Lieu de l'événement								
	Total, Canada et États-Unis	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut
Total, Canada et autres	337 422	337 386	14 286	12 077	40 744	40 517	380	698	427
Canada	337 072	337 036	14 280	12 073	40 719	40 450	371	698	427
Terre-Neuve-et-Labrador	4 488	4 488	0	0	0	0	0	0	0
Île-du-Prince-Édouard	1 390	1 390	0	0	1	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	8 734	8 734	0	0	1	1	0	0	0
Nouveau-Brunswick	6 959	6 959	0	0	0	2	0	0	0
Québec	74 072	74 066	1	1	2	4	0	0	0
Ontario	132 551	132 522	205	3	4	17	0	1	1
Manitoba	13 811	13 811	13 724	68	8	2	0	0	0
Saskatchewan	11 983	11 983	147	11 612	216	6	0	0	0
Alberta	40 779	40 779	6	374	40 296	65	2	0	0
Colombie-Britannique	40 489	40 488	2	6	112	40 333	13	0	0
Territoire du Yukon	365	365	0	0	4	7	354	0	0
Territoires du Nord-Ouest	698	698	2	2	62	12	2	609	0
Nunavut	747	747	193	1	13	1	0	88	426
Inconnu	6	6	0	6	0	0	0	0	0
À l'extérieur du Canada	350	350	6	4	25	67	9	0	0

1. La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère et sur le lieu de l'événement.

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4501).

Tableau 2-1
Naissances vivantes, selon la géographie — Mois

Lieu de résidence de la mère	Total	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
nombre													
Canada	337 072	27 002	25 688	28 893	28 363	28 712	28 687	29 491	29 074	29 427	28 109	26 719	26 907
Terre-Neuve-et-Labrador	4 488	372	314	414	387	361	339	407	377	393	369	381	374
Île-du-Prince-Édouard	1 390	118	94	121	106	129	128	123	121	122	110	103	115
Nouvelle-Écosse	8 734	719	648	783	695	752	741	753	767	755	742	696	683
Nouveau-Brunswick	6 959	575	532	617	631	533	601	602	599	627	592	504	546
Québec	74 072	5 838	5 581	6 331	6 190	6 333	6 302	6 667	6 385	6 627	6 118	5 900	5 800
Ontario	132 551	10 593	10 135	11 332	11 221	11 332	11 257	11 525	11 315	11 507	11 123	10 613	10 598
Manitoba	13 811	1 144	1 107	1 133	1 094	1 148	1 193	1 259	1 229	1 207	1 133	1 046	1 118
Saskatchewan	11 983	1 014	932	1 106	1 044	985	1 015	1 014	1 021	1 034	950	923	945
Alberta	40 779	3 294	3 142	3 381	3 407	3 519	3 535	3 578	3 586	3 553	3 373	3 148	3 263
Colombie-Britannique	40 489	3 186	3 060	3 494	3 444	3 467	3 423	3 414	3 512	3 467	3 455	3 256	3 311
Territoire du Yukon	365	29	30	28	34	29	40	23	36	24	27	29	36
Territoires du Nord-Ouest	698	63	60	75	44	66	53	57	62	52	52	69	45
Nunavut	747	57	53	76	66	57	59	69	63	58	65	51	73
Inconnu	6	0	0	2	0	1	1	0	1	1	0	0	0
pourcentage													
Canada	100,0	8,0	7,6	8,6	8,4	8,5	8,5	8,7	8,6	8,7	8,3	7,9	8,0
Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	8,3	7,0	9,2	8,6	8,0	7,6	9,1	8,4	8,8	8,2	8,5	8,3
Île-du-Prince-Édouard	100,0	8,5	6,8	8,7	7,6	9,3	9,2	8,8	8,7	8,8	7,9	7,4	8,3
Nouvelle-Écosse	100,0	8,2	7,4	9,0	8,0	8,6	8,5	8,6	8,8	8,6	8,5	8,0	7,8
Nouveau-Brunswick	100,0	8,3	7,6	8,9	9,1	7,7	8,6	8,7	8,6	9,0	8,5	7,2	7,8
Québec	100,0	7,9	7,5	8,5	8,4	8,5	8,5	9,0	8,6	8,9	8,3	8,0	7,8
Ontario	100,0	8,0	7,6	8,5	8,5	8,5	8,5	8,7	8,5	8,7	8,4	8,0	8,0
Manitoba	100,0	8,3	8,0	8,2	7,9	8,3	8,6	9,1	8,9	8,7	8,2	7,6	8,1
Saskatchewan	100,0	8,5	7,8	9,2	8,7	8,2	8,5	8,5	8,5	8,6	7,9	7,7	7,9
Alberta	100,0	8,1	7,7	8,3	8,4	8,6	8,7	8,8	8,8	8,7	8,3	7,7	8,0
Colombie-Britannique	100,0	7,9	7,6	8,6	8,5	8,6	8,5	8,4	8,7	8,6	8,5	8,0	8,2
Territoire du Yukon	100,0	7,9	8,2	7,7	9,3	7,9	11,0	6,3	9,9	6,6	7,4	7,9	9,9
Territoires du Nord-Ouest	100,0	9,0	8,6	10,7	6,3	9,5	7,6	8,2	8,9	7,4	7,4	9,9	6,4
Nunavut	100,0	7,6	7,1	10,2	8,8	7,6	7,9	9,2	8,4	7,8	8,7	6,8	9,8
Inconnu	100,0	0,0	0,0	33,3	0,0	16,7	16,7	0,0	16,7	16,7	0,0	0,0	0,0

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4502).

Tableau 2-2
Naissances vivantes, selon la géographie — Âge de la mère

Lieu de résidence de la mère	Âge de la mère ¹									
	Tous les âges	Moins de 15 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	Non ² déclaré
	nombre									
Canada	337 072	111	14 075	55 383	103 743	105 705	48 130	9 376	413	136
Terre-Neuve-et-Labrador	4 488	2	292	906	1 344	1 378	478	85	3	0
Île-du-Prince-Édouard	1 390	0	83	263	446	390	172	35	1	0
Nouvelle-Écosse	8 734	2	446	1 698	2 612	2 640	1 146	186	3	1
Nouveau-Brunswick	6 959	1	412	1 565	2 309	1 885	680	105	2	0
Québec	74 072	24	2 306	12 603	26 231	22 120	9 096	1 613	75	4
Ontario	132 551	21	4 321	17 810	38 272	45 648	21 795	4 368	195	121
Manitoba	13 811	19	1 199	3 002	4 211	3 614	1 477	283	6	0
Saskatchewan	11 983	15	1 202	2 981	3 862	2 683	1 023	211	4	2
Alberta	40 779	20	2 102	7 961	12 903	11 803	4 991	957	39	3
Colombie-Britannique	40 489	4	1 420	6 109	11 086	13 176	7 102	1 508	79	5
Territoire du Yukon	365	0	27	87	96	102	43	6	4	0
Territoires du Nord-Ouest	698	2	84	159	195	167	76	14	1	0
Nunavut	747	1	181	237	175	97	51	4	1	0
Inconnu	6	0	0	2	1	2	0	1	0	0
	pourcentage									
Canada	100,0	0,0	4,2	16,4	30,8	31,4	14,3	2,8	0,1	0,0
Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	0,0	6,5	20,2	29,9	30,7	10,7	1,9	0,1	0,0
Île-du-Prince-Édouard	100,0	0,0	6,0	18,9	32,1	28,1	12,4	2,5	0,1	0,0
Nouvelle-Écosse	100,0	0,0	5,1	19,4	29,9	30,2	13,1	2,1	0,0	0,0
Nouveau-Brunswick	100,0	0,0	5,9	22,5	33,2	27,1	9,8	1,5	0,0	0,0
Québec	100,0	0,0	3,1	17,0	35,4	29,9	12,3	2,2	0,1	0,0
Ontario	100,0	0,0	3,3	13,4	28,9	34,4	16,4	3,3	0,1	0,1
Manitoba	100,0	0,1	8,7	21,7	30,5	26,2	10,7	2,0	0,0	0,0
Saskatchewan	100,0	0,1	10,0	24,9	32,2	22,4	8,5	1,8	0,0	0,0
Alberta	100,0	0,0	5,2	19,5	31,6	28,9	12,2	2,3	0,1	0,0
Colombie-Britannique	100,0	0,0	3,5	15,1	27,4	32,5	17,5	3,7	0,2	0,0
Territoire du Yukon	100,0	0,0	7,4	23,8	26,3	27,9	11,8	1,6	1,1	0,0
Territoires du Nord-Ouest	100,0	0,3	12,0	22,8	27,9	23,9	10,9	2,0	0,1	0,0
Nunavut	100,0	0,1	24,2	31,7	23,4	13,0	6,8	0,5	0,1	0,0
Inconnu	100,0	0,0	0,0	33,3	16,7	33,3	0,0	16,7	0,0	0,0

1. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.
2. Par souci de confidentialité, les naissances vivantes issues des mères âgées de 50 ans et plus sont comprises dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ». Quand les renseignements ne sont pas disponibles pour les mères ayant donné naissance à des enfants qui ont été adoptés, ces enregistrements sont inclus dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ».

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4503).

Tableau 2-3
Naissances vivantes, selon la géographie — Âge moyen de la mère¹

Lieu de résidence de la mère	Âge moyen de la mère
Canada	29,2
Terre-Neuve-et-Labrador	28,2
Île-du-Prince-Édouard	28,5
Nouvelle-Écosse	28,7
Nouveau-Brunswick	27,8
Québec	28,9
Ontario	29,9
Manitoba	27,7
Saskatchewan	27,0
Alberta	28,5
Colombie-Britannique	29,9
Territoire du Yukon	28,2
Territoires du Nord-Ouest	27,2
Nunavut	24,5
Inconnu	29,2

1. Pour calculer l'âge moyen de la mère, pour le Canada, une province ou un territoire, on additionne les âges des mères au moment de leur dernier anniversaire précédant l'accouchement et on divise la somme par le nombre total de naissances vivantes dans la province ou le territoire concerné. Pour estimer l'âge moyen au point milieu de l'année, une statistique souvent utilisée dans les analyses, on ajoute 0,5 à l'âge moyen dans ce tableau.

Nota : Voir « *Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux* ».

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4504)*.

Tableau 2-4
Naissances vivantes, selon la géographie — Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité

Lieu de résidence de la mère	Taux de fécondité par groupe d'âge (femmes) ^{1, 2}							Taux brut ⁵ de natalité, naissances vivantes pour 1 000 personnes	Indice ⁶ synthétique de fécondité pour 1 000 femmes
	15 à 19 ³ ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ⁴ ans		
Canada	13,7	51,0	97,4	95,8	40,1	6,9	0,3	10,5	1 525,8
Terre-Neuve-et-Labrador	16,8	50,4	86,3	78,9	23,4	3,9	0,1	8,7	1 299,1
Île-du-Prince-Édouard	16,3	54,6	104,0	88,0	36,9	6,2	0,2	10,1	1 530,6
Nouvelle-Écosse	14,5	54,3	89,4	84,3	33,5	4,6	0,1	9,3	1 403,7
Nouveau-Brunswick	17,2	63,4	96,6	74,5	24,7	3,3	0,1	9,3	1 398,7
Québec	10,5	50,6	103,7	91,9	33,5	5,0	0,2	9,8	1 477,1
Ontario	10,7	42,9	92,5	101,5	44,4	8,1	0,4	10,7	1 502,6
Manitoba	29,6	75,2	110,5	95,7	37,5	6,1	0,1	11,8	1 773,6
Saskatchewan	32,2	83,7	125,3	91,8	32,6	5,5	0,1	12,1	1 856,1
Alberta	18,8	66,5	110,0	102,7	42,5	7,0	0,3	12,7	1 739,0
Colombie-Britannique	10,5	42,3	81,9	89,1	44,9	8,4	0,5	9,6	1 387,1
Territoire du Yukon	22,9	82,1	96,3	91,5	34,3	3,7	2,6	11,8	1 666,8
Territoires du Nord-Ouest	51,4	96,0	117,6	91,2	40,6	7,6	0,7	16,3	2 025,3
Nunavut	122,8	194,6	139,2	78,7	50,1	4,9	1,6	25,2	2 959,4

1. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.
2. Taux de fécondité par âge (TFA) est le nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes dans un intervalle d'âge donné. On s'est servi de groupes d'âge de cinq ans (allant de 15 à 19 ans à 45 à 49 ans) pour les totalisations.
3. Les naissances vivantes issues des femmes de moins de 20 ans pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans.
4. Les naissances vivantes issues des femmes de 45 ans et plus pour 1 000 femmes âgées de 45 à 49 ans.
5. Les estimations de population utilisées pour calculer les taux de naissance et de fécondité en 2004 sont les estimations postcensitaires mises à jour au 1er juillet 2004, rajustées pour le sous-dénombrement net au recensement et incluent les résidents non permanents. Ces estimations de population figurent dans la publication « Statistiques démographiques annuelles, 2005 » (numéro 91-213-XIB/XPB au catalogue).
6. L'indice synthétique de fécondité est une estimation du nombre moyen de naissances vivantes qu'une femme peut s'attendre à avoir au cours de sa vie, selon les taux de fécondité par âge (TFA) d'une année donnée. L'indice synthétique de fécondité (ISF) = [(TFA des femmes de 15 à 19 ans + TFA des femmes de 20 à 24 ans + ... + TFA des femmes de 45 à 49 ans)] multiplié par 5 (c'est-à-dire, le nombre d'années dans chaque groupe d'âge).

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances* Base de données sur les naissances, et Division de la démographie (estimations de la population) (Tableau CANSIM 102-4505).

Tableau 2-5
Naissances vivantes, selon la géographie — État matrimonial de la mère

Lieu de résidence de la mère	État matrimonial de la mère						
	Total	Célibataire (jamais mariée)	Mariée	Veuve	Divorcée	Séparée	Non déclaré
	nombre						
Canada	337 072	82 564	216 040	264	3 539	1 230	33 435
Terre-Neuve-et-Labrador	4 488	1 885	2 484	1	72	22	24
Île-du-Prince-Édouard	1 390	512	861	0	10	0	7
Nouvelle-Écosse	8 734	3 291	5 271	11	138	2	21
Nouveau-Brunswick	6 959	2 777	3 884	7	140	139	12
Québec	74 072	40 044	30 841	125	1 208	254	1 600
Ontario	132 551	16 134	99 047	65	797	10	16 498
Manitoba	13 811	4 920	8 445	12	244	164	26
Saskatchewan	11 983	4 742	6 585	18	239	0	399
Alberta ¹	40 779	172	29 250	0	6	1	11 350
Colombie-Britannique	40 489	7 033	28 785	23	671	624	3 353
Territoire du Yukon	365	192	164	0	4	1	4
Territoires du Nord-Ouest	698	346	245	0	8	6	93
Nunavut	747	515	174	2	2	7	47
Inconnu	6	1	4	0	0	0	1
	pourcentage						
Canada	100,0	24,5	64,1	0,1	1,0	0,4	9,9
Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	42,0	55,3	0,0	1,6	0,5	0,5
Île-du-Prince-Édouard	100,0	36,8	61,9	0,0	0,7	0,0	0,5
Nouvelle-Écosse	100,0	37,7	60,4	0,1	1,6	0,0	0,2
Nouveau-Brunswick	100,0	39,9	55,8	0,1	2,0	2,0	0,2
Québec	100,0	54,1	41,6	0,2	1,6	0,3	2,2
Ontario	100,0	12,2	74,7	0,0	0,6	0,0	12,4
Manitoba	100,0	35,6	61,1	0,1	1,8	1,2	0,2
Saskatchewan	100,0	39,6	55,0	0,2	2,0	0,0	3,3
Alberta ¹	100,0	0,4	71,7	0,0	0,0	0,0	27,8
Colombie-Britannique	100,0	17,4	71,1	0,1	1,7	1,5	8,3
Territoire du Yukon	100,0	52,6	44,9	0,0	1,1	0,3	1,1
Territoires du Nord-Ouest	100,0	49,6	35,1	0,0	1,1	0,9	13,3
Nunavut	100,0	68,9	23,3	0,3	0,3	0,9	6,3
Inconnu	100,0	16,7	66,7	0,0	0,0	0,0	16,7

1. Au cours de l'année 2003, « Alberta Registries » a modifié son formulaire de Déclaration de naissance, de telle façon que Statistique Canada n'est plus en mesure de déterminer l'état matrimonial des personnes vivant en union de fait.

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4506).

Tableau 2-6
Naissances vivantes, selon la géographie — Poids à la naissance, moyenne et médiane

Lieu de résidence de la mère	Poids à la naissance					
	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	Moyenne ¹	Médiane ²	Moyenne ¹	Médiane ²	Moyenne ¹	Médiane ²
	grammes					
Canada	3 388	3 419	3 444	3 480	3 329	3 360
Terre-Neuve-et-Labrador	3 455	3 500	3 504	3 560	3 403	3 440
Île-du-Prince-Édouard	3 452	3 487	3 521	3 565	3 378	3 412
Nouvelle-Écosse	3 442	3 487	3 499	3 543	3 386	3 413
Nouveau-Brunswick	3 434	3 480	3 479	3 522	3 387	3 425
Québec	3 361	3 390	3 422	3 456	3 297	3 328
Ontario	3 384	3 402	3 438	3 465	3 326	3 346
Manitoba	3 462	3 487	3 523	3 557	3 397	3 430
Saskatchewan	3 455	3 486	3 505	3 550	3 402	3 430
Alberta	3 363	3 400	3 421	3 468	3 301	3 340
Colombie-Britannique	3 402	3 430	3 455	3 490	3 347	3 375
Territoire du Yukon	3 468	3 526	3 573	3 648	3 368	3 421
Territoires du Nord-Ouest	3 513	3 570	3 536	3 629	3 489	3 544
Nunavut	3 374	3 402	3 365	3 436	3 384	3 390
Inconnu	3 340	3 430	3 545	3 545	3 237	3 347

1. Pour calculer le poids moyen à la naissance, on additionne la première pesée de chaque nouveau-né (effectuée immédiatement après la naissance) et on divise la somme par le nombre total de naissances vivantes dans la province ou le territoire concerné.
2. La médiane des poids à la naissance correspond à la valeur centrale des poids à la naissance des nouveaux-nés classés par ordre croissant. Si le nombre de valeurs est pair, la médiane correspond à la moyenne arithmétique des deux valeurs centrales.

Nota : Voir « *Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux* ».

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4510)*.

Tableau 3-1
Naissances vivantes, Canada — Âge et état matrimonial de la mère

État matrimonial de la mère	Âge de la mère ¹									
	Tous les âges	Moins de 15 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	Non déclaré ²
	nombre									
Total ³	337 072	111	14 075	55 383	103 743	105 705	48 130	9 376	413	136
Célibataire (jamais mariée)	82 564	108	9 533	24 859	25 405	15 412	5 996	1 189	56	6
Mariée	216 040	0	1 059	20 197	68 425	81 975	37 184	6 873	306	21
Veuve	264	0	3	19	45	89	78	30	0	0
Divorcée	3 539	0	2	113	719	1 236	1 103	345	19	2
Séparée	1 230	0	25	194	353	364	226	67	1	0
Non déclaré	33 435	3	3 453	10 001	8 796	6 629	3 543	872	31	107
	pourcentage									
Total ³	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Célibataire (jamais mariée)	24,5	97,3	67,7	44,9	24,5	14,6	12,5	12,7	13,6	4,4
Mariée	64,1	0,0	7,5	36,5	66,0	77,6	77,3	73,3	74,1	15,4
Veuve	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,0	0,0
Divorcée	1,0	0,0	0,0	0,2	0,7	1,2	2,3	3,7	4,6	1,5
Séparée	0,4	0,0	0,2	0,4	0,3	0,3	0,5	0,7	0,2	0,0
Non déclaré	9,9	2,7	24,5	18,1	8,5	6,3	7,4	9,3	7,5	78,7

1. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.
2. Par souci de confidentialité, les naissances vivantes issues des mères âgées de 50 ans et plus sont comprises dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ». Quand les renseignements ne sont pas disponibles pour les mères ayant donné naissance à des enfants qui ont été adoptés, ces enregistrements sont inclus dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ».
3. Au cours de l'année 2003, « Alberta Registries » a modifié son formulaire de Déclaration de naissance, de telle façon que Statistique Canada n'est plus en mesure de déterminer l'état matrimonial des personnes vivant en union de fait.

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4507)*.

Tableau 3-2
Naissances vivantes, Canada — Âge et parité de la mère

Parité de la mère	Âge de la mère ¹									
	Tous les âges	Moins de 15 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	Non déclaré ²
	nombre									
Total	337 072	111	14 075	55 383	103 743	105 705	48 130	9 376	413	136
Première naissance vivante	152 145	110	12 066	33 230	50 714	39 643	13 805	2 444	118	15
Deuxième naissance vivante	118 108	1	1 784	16 172	35 568	42 227	18 992	3 226	126	12
Troisième naissance vivante	44 079	0	199	4 552	12 064	15 968	9 361	1 855	71	9
Quatrième naissance vivante	14 022	0	19	1 128	3 625	4 895	3 458	859	34	4
Cinquième naissance vivante	4 601	0	1	239	1 146	1 609	1 203	391	11	1
Sixième naissance vivante	1 992	0	0	43	409	741	592	191	16	0
Septième naissance vivante	905	0	0	6	139	341	274	137	7	1
Huitième naissance vivante	491	0	0	1	42	146	201	91	10	0
Neuvième naissance vivante	238	0	0	0	21	65	100	48	4	0
Dixième naissance vivante et plus	296	0	0	1	1	52	114	117	11	0
Non déclarée	195	0	6	11	14	18	30	17	5	94
	pourcentage									
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Première naissance vivante	45,1	99,1	85,7	60,0	48,9	37,5	28,7	26,1	28,6	11,0
Deuxième naissance vivante	35,0	0,9	12,7	29,2	34,3	39,9	39,5	34,4	30,5	8,8
Troisième naissance vivante	13,1	0,0	1,4	8,2	11,6	15,1	19,4	19,8	17,2	6,6
Quatrième naissance vivante	4,2	0,0	0,1	2,0	3,5	4,6	7,2	9,2	8,2	2,9
Cinquième naissance vivante	1,4	0,0	0,0	0,4	1,1	1,5	2,5	4,2	2,7	0,7
Sixième naissance vivante	0,6	0,0	0,0	0,1	0,4	0,7	1,2	2,0	3,9	0,0
Septième naissance vivante	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,6	1,5	1,7	0,7
Huitième naissance vivante	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,4	1,0	2,4	0,0
Neuvième naissance vivante	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,5	1,0	0,0
Dixième naissance vivante et plus	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	1,2	2,7	0,0
Non déclarée	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	1,2	69,1

1. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

2. Par souci de confidentialité, les naissances vivantes issues des mères âgées de 50 ans et plus sont comprises dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ». Quand les renseignements ne sont pas disponibles pour les mères ayant donné naissance à des enfants qui ont été adoptés, ces enregistrements sont inclus dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ».

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4508).

Tableau 4-1
Naissances vivantes, selon le poids à la naissance et la géographie — Hommes et femmes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère						
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	nombre						
Total	337 072	4 488	1 390	8 734	6 959	74 072	132 551
Moins de 500 grammes	343	7	1	14	1	93	70
500 à 1 499 grammes	2 940	46	15	86	73	640	1 134
500 à 749 grammes	543	8	0	16	12	112	201
750 à 999 grammes	589	8	4	16	13	132	233
1 000 à 1 249 grammes	818	11	5	28	28	188	321
1 250 à 1 499 grammes	990	19	6	26	20	208	379
1 500 à 2 499 grammes	16 578	206	61	413	315	3 593	6 658
1 500 à 1 749 grammes	1 522	25	12	38	37	325	591
1 750 à 1 999 grammes	2 393	38	12	65	49	477	957
2 000 à 2 249 grammes	4 217	45	12	102	79	902	1 697
2 250 à 2 499 grammes	8 446	98	25	208	150	1 889	3 413
2 500 à 4 499 grammes	309 182	4 093	1 271	7 949	6 421	67 644	121 890
2 500 à 2 749 grammes	16 724	179	55	401	297	3 723	6 916
2 750 à 2 999 grammes	32 798	360	117	702	627	7 684	12 958
3 000 à 3 249 grammes	53 728	606	196	1 252	1 031	12 153	21 639
3 250 à 3 499 grammes	66 280	831	261	1 666	1 242	14 928	26 278
3 500 à 3 749 grammes	61 377	832	250	1 609	1 327	13 218	23 957
3 750 à 3 999 grammes	43 594	705	200	1 303	1 025	9 080	16 926
4 000 à 4 249 grammes	23 297	412	133	637	576	4 832	8 689
4 250 à 4 499 grammes	11 384	168	59	379	296	2 026	4 527
4 500 grammes et plus	6 744	130	42	270	148	1 067	2 701
4 500 à 4 749 grammes	4 395	87	28	170	98	704	1 778
4 750 à 4 999 grammes	1 531	32	11	62	33	243	594
5 000 à 5 249 grammes	561	4	1	23	11	82	236
5 250 à 5 499 grammes	179	5	2	8	5	32	63
5 500 grammes et plus	78	2	0	7	1	6	30
Non déclaré	1 285	6	0	2	1	1 035	98
	pourcentage						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,2	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1
500 à 1 499 grammes	0,9	1,0	1,1	1,0	1,0	0,9	0,9
500 à 749 grammes	0,2	0,2	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2
750 à 999 grammes	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,2	0,4	0,3	0,4	0,3	0,2
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
1 500 à 2 499 grammes	4,9	4,6	4,4	4,7	4,5	4,9	5,0
1 500 à 1 749 grammes	0,5	0,6	0,9	0,4	0,5	0,4	0,4
1 750 à 1 999 grammes	0,7	0,8	0,9	0,7	0,7	0,6	0,7
2 000 à 2 249 grammes	1,3	1,0	0,9	1,2	1,1	1,2	1,3
2 250 à 2 499 grammes	2,5	2,2	1,8	2,4	2,2	2,6	2,6
2 500 à 4 499 grammes	91,7	91,2	91,4	91,0	92,3	91,3	92,0
2 500 à 2 749 grammes	5,0	4,0	4,0	4,6	4,3	5,0	5,2
2 750 à 2 999 grammes	9,7	8,0	8,4	8,0	9,0	10,4	9,8
3 000 à 3 249 grammes	15,9	13,5	14,1	14,3	14,8	16,4	16,3
3 250 à 3 499 grammes	19,7	18,5	18,8	19,1	17,8	20,2	19,8
3 500 à 3 749 grammes	18,2	18,5	18,0	18,4	19,1	17,8	18,1
3 750 à 3 999 grammes	12,9	15,7	14,4	14,9	14,7	12,3	12,8
4 000 à 4 249 grammes	6,9	9,2	9,6	7,3	8,3	6,5	6,6
4 250 à 4 499 grammes	3,4	3,7	4,2	4,3	4,3	2,7	3,4
4 500 grammes et plus	2,0	2,9	3,0	3,1	2,1	1,4	2,0
4 500 à 4 749 grammes	1,3	1,9	2,0	1,9	1,4	1,0	1,3
4 750 à 4 999 grammes	0,5	0,7	0,8	0,7	0,5	0,3	0,4
5 000 à 5 249 grammes	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2
5 250 à 5 499 grammes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
5 500 grammes et plus	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	1,4	0,1

Tableau 4-1 – suite

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance et la géographie — Hommes et femmes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
Total	337 072	13 811	11 983	40 779	40 489	365	698	747	6
Moins de 500 grammes	343	22	13	77	42	2	0	1	0
500 à 1 499 grammes	2 940	113	113	380	323	2	9	6	0
500 à 749 grammes	543	24	19	86	57	1	3	4	0
750 à 999 grammes	589	23	24	70	65	1	0	0	0
1 000 à 1 249 grammes	818	20	38	102	72	0	4	1	0
1 250 à 1 499 grammes	990	46	32	122	129	0	2	1	0
1 500 à 2 499 grammes	16 578	635	539	2 154	1 920	13	27	44	0
1 500 à 1 749 grammes	1 522	55	59	203	167	3	4	3	0
1 750 à 1 999 grammes	2 393	95	84	325	275	2	6	8	0
2 000 à 2 249 grammes	4 217	175	135	567	485	3	5	10	0
2 250 à 2 499 grammes	8 446	310	261	1 059	993	5	12	23	0
2 500 à 4 499 grammes	309 182	12 578	10 968	37 458	37 313	338	578	675	6
2 500 à 2 749 grammes	16 724	594	418	2 212	1 847	20	23	38	1
2 750 à 2 999 grammes	32 798	1 132	1 014	4 124	3 931	30	39	80	0
3 000 à 3 249 grammes	53 728	1 891	1 728	6 578	6 383	55	97	119	0
3 250 à 3 499 grammes	66 280	2 648	2 275	7 958	7 914	55	91	130	3
3 500 à 3 749 grammes	61 377	2 565	2 241	7 536	7 512	69	127	132	2
3 750 à 3 999 grammes	43 594	1 957	1 764	5 015	5 372	52	106	89	0
4 000 à 4 249 grammes	23 297	1 149	1 011	2 776	2 936	33	51	62	0
4 250 à 4 499 grammes	11 384	642	517	1 259	1 418	24	44	25	0
4 500 grammes et plus	6 744	461	349	709	816	10	27	14	0
4 500 à 4 749 grammes	4 395	279	219	471	534	4	14	9	0
4 750 à 4 999 grammes	1 531	112	72	170	186	4	9	3	0
5 000 à 5 249 grammes	561	47	40	46	66	2	1	2	0
5 250 à 5 499 grammes	179	13	11	13	25	0	2	0	0
5 500 grammes et plus	78	10	7	9	5	0	1	0	0
Non déclaré	1 285	2	1	1	75	0	57	7	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,5	0,0	0,1	0,0
500 à 1 499 grammes	0,9	0,8	0,9	0,9	0,8	0,5	1,3	0,8	0,0
500 à 749 grammes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3	0,4	0,5	0,0
750 à 999 grammes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,1	0,3	0,3	0,2	0,0	0,6	0,1	0,0
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	0,3	0,1	0,0
1 500 à 2 499 grammes	4,9	4,6	4,5	5,3	4,7	3,6	3,9	5,9	0,0
1 500 à 1 749 grammes	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4	0,8	0,6	0,4	0,0
1 750 à 1 999 grammes	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,5	0,9	1,1	0,0
2 000 à 2 249 grammes	1,3	1,3	1,1	1,4	1,2	0,8	0,7	1,3	0,0
2 250 à 2 499 grammes	2,5	2,2	2,2	2,6	2,5	1,4	1,7	3,1	0,0
2 500 à 4 499 grammes	91,7	91,1	91,5	91,9	92,2	92,6	82,8	90,4	100,0
2 500 à 2 749 grammes	5,0	4,3	3,5	5,4	4,6	5,5	3,3	5,1	16,7
2 750 à 2 999 grammes	9,7	8,2	8,5	10,1	9,7	8,2	5,6	10,7	0,0
3 000 à 3 249 grammes	15,9	13,7	14,4	16,1	15,8	15,1	13,9	15,9	0,0
3 250 à 3 499 grammes	19,7	19,2	19,0	19,5	19,5	15,1	13,0	17,4	50,0
3 500 à 3 749 grammes	18,2	18,6	18,7	18,5	18,6	18,9	18,2	17,7	33,3
3 750 à 3 999 grammes	12,9	14,2	14,7	12,3	13,3	14,2	15,2	11,9	0,0
4 000 à 4 249 grammes	6,9	8,3	8,4	6,8	7,3	9,0	7,3	8,3	0,0
4 250 à 4 499 grammes	3,4	4,6	4,3	3,1	3,5	6,6	6,3	3,3	0,0
4 500 grammes et plus	2,0	3,3	2,9	1,7	2,0	2,7	3,9	1,9	0,0
4 500 à 4 749 grammes	1,3	2,0	1,8	1,2	1,3	1,1	2,0	1,2	0,0
4 750 à 4 999 grammes	0,5	0,8	0,6	0,4	0,5	1,1	1,3	0,4	0,0
5 000 à 5 249 grammes	0,2	0,3	0,3	0,1	0,2	0,5	0,1	0,3	0,0
5 250 à 5 499 grammes	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0
5 500 grammes et plus	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Non déclaré	0,4	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	8,2	0,9	0,0

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4509).

Tableau 4-2
Naissances vivantes, selon le poids à la naissance et la géographie — Hommes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère						
	Canada	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario
	nombre						
Total	173 154	2 330	715	4 343	3 555	37 989	68 247
Moins de 500 grammes	164	4	1	9	0	44	23
500 à 1 499 grammes	1 497	26	5	42	34	308	580
500 à 749 grammes	273	2	0	11	4	53	107
750 à 999 grammes	307	3	0	6	10	65	131
1 000 à 1 249 grammes	409	8	2	14	12	84	161
1 250 à 1 499 grammes	508	13	3	11	8	106	181
1 500 à 2 499 grammes	7 944	95	31	177	166	1 683	3 243
1 500 à 1 749 grammes	783	12	6	17	24	166	300
1 750 à 1 999 grammes	1 145	20	7	29	19	226	466
2 000 à 2 249 grammes	2 072	17	5	41	46	416	862
2 250 à 2 499 grammes	3 944	46	13	90	77	875	1 615
2 500 à 4 499 grammes	158 327	2 120	652	3 943	3 259	34 690	62 514
2 500 à 2 749 grammes	7 475	85	26	165	126	1 627	3 103
2 750 à 2 999 grammes	14 639	165	49	319	301	3 374	5 821
3 000 à 3 249 grammes	24 623	278	91	564	457	5 496	10 051
3 250 à 3 499 grammes	32 534	402	115	783	608	7 443	12 879
3 500 à 3 749 grammes	32 561	443	128	805	690	7 123	12 760
3 750 à 3 999 grammes	24 878	390	125	703	552	5 302	9 587
4 000 à 4 249 grammes	14 246	249	77	370	345	2 968	5 356
4 250 à 4 499 grammes	7 371	108	41	234	180	1 357	2 957
4 500 grammes et plus	4 553	81	26	171	95	734	1 828
4 500 à 4 749 grammes	2 950	54	15	105	62	484	1 192
4 750 à 4 999 grammes	1 039	20	8	38	21	169	404
5 000 à 5 249 grammes	385	3	1	17	7	55	170
5 250 à 5 499 grammes	128	4	2	7	4	23	43
5 500 grammes et plus	51	0	0	4	1	3	19
Non déclaré	669	4	0	1	1	530	59
	pourcentage						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,2	0,1	0,2	0,0	0,1	0,0
500 à 1 499 grammes	0,9	1,1	0,7	1,0	1,0	0,8	0,8
500 à 749 grammes	0,2	0,1	0,0	0,3	0,1	0,1	0,2
750 à 999 grammes	0,2	0,1	0,0	0,1	0,3	0,2	0,2
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,6	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3
1 500 à 2 499 grammes	4,6	4,1	4,3	4,1	4,7	4,4	4,8
1 500 à 1 749 grammes	0,5	0,5	0,8	0,4	0,7	0,4	0,4
1 750 à 1 999 grammes	0,7	0,9	1,0	0,7	0,5	0,6	0,7
2 000 à 2 249 grammes	1,2	0,7	0,7	0,9	1,3	1,1	1,3
2 250 à 2 499 grammes	2,3	2,0	1,8	2,1	2,2	2,3	2,4
2 500 à 4 499 grammes	91,4	91,0	91,2	90,8	91,7	91,3	91,6
2 500 à 2 749 grammes	4,3	3,6	3,6	3,8	3,5	4,3	4,5
2 750 à 2 999 grammes	8,5	7,1	6,9	7,3	8,5	8,9	8,5
3 000 à 3 249 grammes	14,2	11,9	12,7	13,0	12,9	14,5	14,7
3 250 à 3 499 grammes	18,8	17,3	16,1	18,0	17,1	19,6	18,9
3 500 à 3 749 grammes	18,8	19,0	17,9	18,5	19,4	18,8	18,7
3 750 à 3 999 grammes	14,4	16,7	17,5	16,2	15,5	14,0	14,0
4 000 à 4 249 grammes	8,2	10,7	10,8	8,5	9,7	7,8	7,8
4 250 à 4 499 grammes	4,3	4,6	5,7	5,4	5,1	3,6	4,3
4 500 grammes et plus	2,6	3,5	3,6	3,9	2,7	1,9	2,7
4 500 à 4 749 grammes	1,7	2,3	2,1	2,4	1,7	1,3	1,7
4 750 à 4 999 grammes	0,6	0,9	1,1	0,9	0,6	0,4	0,6
5 000 à 5 249 grammes	0,2	0,1	0,1	0,4	0,2	0,1	0,2
5 250 à 5 499 grammes	0,1	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1
5 500 grammes et plus	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	1,4	0,1

Tableau 4-2 – suite

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance et la géographie — Hommes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
Total	173 154	7 109	6 221	20 905	20 804	178	355	401	2
Moins de 500 grammes	164	12	6	39	25	0	0	1	0
500 à 1 499 grammes	1 497	56	59	196	178	2	5	6	0
500 à 749 grammes	273	9	15	38	27	1	2	4	0
750 à 999 grammes	307	12	10	35	34	1	0	0	0
1 000 à 1 249 grammes	409	10	15	57	43	0	2	1	0
1 250 à 1 499 grammes	508	25	19	66	74	0	1	1	0
1 500 à 2 499 grammes	7 944	317	257	1 007	922	3	14	29	0
1 500 à 1 749 grammes	783	30	30	104	89	0	2	3	0
1 750 à 1 999 grammes	1 145	39	39	159	131	0	5	5	0
2 000 à 2 249 grammes	2 072	97	70	267	243	0	3	5	0
2 250 à 2 499 grammes	3 944	151	118	477	459	3	4	16	0
2 500 à 4 499 grammes	158 327	6 408	5 668	19 175	19 091	164	291	350	2
2 500 à 2 749 grammes	7 475	270	194	1 002	832	13	15	17	0
2 750 à 2 999 grammes	14 639	509	469	1 821	1 738	11	17	45	0
3 000 à 3 249 grammes	24 623	869	792	2 974	2 929	16	45	61	0
3 250 à 3 499 grammes	32 534	1 232	1 105	3 914	3 926	30	42	54	1
3 500 à 3 749 grammes	32 561	1 308	1 179	4 029	3 931	30	60	74	1
3 750 à 3 999 grammes	24 878	1 103	1 022	2 894	3 064	36	56	44	0
4 000 à 4 249 grammes	14 246	704	588	1 739	1 770	17	25	38	0
4 250 à 4 499 grammes	7 371	413	319	802	901	11	31	17	0
4 500 grammes et plus	4 553	316	230	487	552	9	14	10	0
4 500 à 4 749 grammes	2 950	189	152	320	362	3	6	6	0
4 750 à 4 999 grammes	1 039	81	45	118	124	4	5	2	0
5 000 à 5 249 grammes	385	28	24	34	42	2	0	2	0
5 250 à 5 499 grammes	128	9	6	8	20	0	2	0	0
5 500 grammes et plus	51	9	3	7	4	0	1	0	0
Non déclaré	669	0	1	1	36	0	31	5	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0
500 à 1 499 grammes	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	1,1	1,4	1,5	0,0
500 à 749 grammes	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,6	0,6	1,0	0,0
750 à 999 grammes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,6	0,0	0,0	0,0
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,0	0,6	0,2	0,0
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,0	0,3	0,2	0,0
1 500 à 2 499 grammes	4,6	4,5	4,1	4,8	4,4	1,7	3,9	7,2	0,0
1 500 à 1 749 grammes	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4	0,0	0,6	0,7	0,0
1 750 à 1 999 grammes	0,7	0,5	0,6	0,8	0,6	0,0	1,4	1,2	0,0
2 000 à 2 249 grammes	1,2	1,4	1,1	1,3	1,2	0,0	0,8	1,2	0,0
2 250 à 2 499 grammes	2,3	2,1	1,9	2,3	2,2	1,7	1,1	4,0	0,0
2 500 à 4 499 grammes	91,4	90,1	91,1	91,7	91,8	92,1	82,0	87,3	100,0
2 500 à 2 749 grammes	4,3	3,8	3,1	4,8	4,0	7,3	4,2	4,2	0,0
2 750 à 2 999 grammes	8,5	7,2	7,5	8,7	8,4	6,2	4,8	11,2	0,0
3 000 à 3 249 grammes	14,2	12,2	12,7	14,2	14,1	9,0	12,7	15,2	0,0
3 250 à 3 499 grammes	18,8	17,3	17,8	18,7	18,9	16,9	11,8	13,5	50,0
3 500 à 3 749 grammes	18,8	18,4	19,0	19,3	18,9	16,9	16,9	18,5	50,0
3 750 à 3 999 grammes	14,4	15,5	16,4	13,8	14,7	20,2	15,8	11,0	0,0
4 000 à 4 249 grammes	8,2	9,9	9,5	8,3	8,5	9,6	7,0	9,5	0,0
4 250 à 4 499 grammes	4,3	5,8	5,1	3,8	4,3	6,2	8,7	4,2	0,0
4 500 grammes et plus	2,6	4,4	3,7	2,3	2,7	5,1	3,9	2,5	0,0
4 500 à 4 749 grammes	1,7	2,7	2,4	1,5	1,7	1,7	1,7	1,5	0,0
4 750 à 4 999 grammes	0,6	1,1	0,7	0,6	0,6	2,2	1,4	0,5	0,0
5 000 à 5 249 grammes	0,2	0,4	0,4	0,2	0,2	1,1	0,0	0,5	0,0
5 250 à 5 499 grammes	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,6	0,0	0,0
5 500 grammes et plus	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
Non déclaré	0,4	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	8,7	1,2	0,0

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4509).

Tableau 4-3
Naissances vivantes, selon le poids à la naissance et la géographie — Femmes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère						Ontario
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	
	nombre						
Total	163 918	2 158	675	4 391	3 404	36 083	64 304
Moins de 500 grammes	179	3	0	5	1	49	47
500 à 1 499 grammes	1 443	20	10	44	39	332	554
500 à 749 grammes	270	6	0	5	8	59	94
750 à 999 grammes	282	5	4	10	3	67	102
1 000 à 1 249 grammes	409	3	3	14	16	104	160
1 250 à 1 499 grammes	482	6	3	15	12	102	198
1 500 à 2 499 grammes	8 634	111	30	236	149	1 910	3 415
1 500 à 1 749 grammes	739	13	6	21	13	159	291
1 750 à 1 999 grammes	1 248	18	5	36	30	251	491
2 000 à 2 249 grammes	2 145	28	7	61	33	486	835
2 250 à 2 499 grammes	4 502	52	12	118	73	1 014	1 798
2 500 à 4 499 grammes	150 855	1 973	619	4 006	3 162	32 954	59 376
2 500 à 2 749 grammes	9 249	94	29	236	171	2 096	3 813
2 750 à 2 999 grammes	18 159	195	68	383	326	4 310	7 137
3 000 à 3 249 grammes	29 105	328	105	688	574	6 657	11 588
3 250 à 3 499 grammes	33 746	429	146	883	634	7 485	13 399
3 500 à 3 749 grammes	28 816	389	122	804	637	6 095	11 197
3 750 à 3 999 grammes	18 716	315	75	600	473	3 778	7 339
4 000 à 4 249 grammes	9 051	163	56	267	231	1 864	3 333
4 250 à 4 499 grammes	4 013	60	18	145	116	669	1 570
4 500 grammes et plus	2 191	49	16	99	53	333	873
4 500 à 4 749 grammes	1 445	33	13	65	36	220	586
4 750 à 4 999 grammes	492	12	3	24	12	74	190
5 000 à 5 249 grammes	176	1	0	6	4	27	66
5 250 à 5 499 grammes	51	1	0	1	1	9	20
5 500 grammes et plus	27	2	0	3	0	3	11
Non déclaré	616	2	0	1	0	505	39
	pourcentage						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
500 à 1 499 grammes	0,9	0,9	1,5	1,0	1,1	0,9	0,9
500 à 749 grammes	0,2	0,3	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1
750 à 999 grammes	0,2	0,2	0,6	0,2	0,1	0,2	0,2
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,1	0,4	0,3	0,5	0,3	0,2
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3
1 500 à 2 499 grammes	5,3	5,1	4,4	5,4	4,4	5,3	5,3
1 500 à 1 749 grammes	0,5	0,6	0,9	0,5	0,4	0,4	0,5
1 750 à 1 999 grammes	0,8	0,8	0,7	0,8	0,9	0,7	0,8
2 000 à 2 249 grammes	1,3	1,3	1,0	1,4	1,0	1,3	1,3
2 250 à 2 499 grammes	2,7	2,4	1,8	2,7	2,1	2,8	2,8
2 500 à 4 499 grammes	92,0	91,4	91,7	91,2	92,9	91,3	92,3
2 500 à 2 749 grammes	5,6	4,4	4,3	5,4	5,0	5,8	5,9
2 750 à 2 999 grammes	11,1	9,0	10,1	8,7	9,6	11,9	11,1
3 000 à 3 249 grammes	17,8	15,2	15,6	15,7	16,9	18,4	18,0
3 250 à 3 499 grammes	20,6	19,9	21,6	20,1	18,6	20,7	20,8
3 500 à 3 749 grammes	17,6	18,0	18,1	18,3	18,7	16,9	17,4
3 750 à 3 999 grammes	11,4	14,6	11,1	13,7	13,9	10,5	11,4
4 000 à 4 249 grammes	5,5	7,6	8,3	6,1	6,8	5,2	5,2
4 250 à 4 499 grammes	2,4	2,8	2,7	3,3	3,4	1,9	2,4
4 500 grammes et plus	1,3	2,3	2,4	2,3	1,6	0,9	1,4
4 500 à 4 749 grammes	0,9	1,5	1,9	1,5	1,1	0,6	0,9
4 750 à 4 999 grammes	0,3	0,6	0,4	0,5	0,4	0,2	0,3
5 000 à 5 249 grammes	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
5 250 à 5 499 grammes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5 500 grammes et plus	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	1,4	0,1

Tableau 4-3 – suite

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance et la géographie — Femmes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
Total	163 918	6 702	5 762	19 874	19 685	187	343	346	4
Moins de 500 grammes	179	10	7	38	17	2	0	0	0
500 à 1 499 grammes	1 443	57	54	184	145	0	4	0	0
500 à 749 grammes	270	15	4	48	30	0	1	0	0
750 à 999 grammes	282	11	14	35	31	0	0	0	0
1 000 à 1 249 grammes	409	10	23	45	29	0	2	0	0
1 250 à 1 499 grammes	482	21	13	56	55	0	1	0	0
1 500 à 2 499 grammes	8 634	318	282	1 147	998	10	13	15	0
1 500 à 1 749 grammes	739	25	29	99	78	3	2	0	0
1 750 à 1 999 grammes	1 248	56	45	166	144	2	1	3	0
2 000 à 2 249 grammes	2 145	78	65	300	242	3	2	5	0
2 250 à 2 499 grammes	4 502	159	143	582	534	2	8	7	0
2 500 à 4 499 grammes	150 855	6 170	5 300	18 283	18 222	174	287	325	4
2 500 à 2 749 grammes	9 249	324	224	1 210	1 015	7	8	21	1
2 750 à 2 999 grammes	18 159	623	545	2 303	2 193	19	22	35	0
3 000 à 3 249 grammes	29 105	1 022	936	3 604	3 454	39	52	58	0
3 250 à 3 499 grammes	33 746	1 416	1 170	4 044	3 988	25	49	76	2
3 500 à 3 749 grammes	28 816	1 257	1 062	3 507	3 581	39	67	58	1
3 750 à 3 999 grammes	18 716	854	742	2 121	2 308	16	50	45	0
4 000 à 4 249 grammes	9 051	445	423	1 037	1 166	16	26	24	0
4 250 à 4 499 grammes	4 013	229	198	457	517	13	13	8	0
4 500 grammes et plus	2 191	145	119	222	264	1	13	4	0
4 500 à 4 749 grammes	1 445	90	67	151	172	1	8	3	0
4 750 à 4 999 grammes	492	31	27	52	62	0	4	1	0
5 000 à 5 249 grammes	176	19	16	12	24	0	1	0	0
5 250 à 5 499 grammes	51	4	5	5	5	0	0	0	0
5 500 grammes et plus	27	1	4	2	1	0	0	0	0
Non déclaré	616	2	0	0	39	0	26	2	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	1,1	0,0	0,0	0,0
500 à 1 499 grammes	0,9	0,9	0,9	0,9	0,7	0,0	1,2	0,0	0,0
500 à 749 grammes	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,0	0,3	0,0	0,0
750 à 999 grammes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,1	0,4	0,2	0,1	0,0	0,6	0,0	0,0
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,0
1 500 à 2 499 grammes	5,3	4,7	4,9	5,8	5,1	5,3	3,8	4,3	0,0
1 500 à 1 749 grammes	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4	1,6	0,6	0,0	0,0
1 750 à 1 999 grammes	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	1,1	0,3	0,9	0,0
2 000 à 2 249 grammes	1,3	1,2	1,1	1,5	1,2	1,6	0,6	1,4	0,0
2 250 à 2 499 grammes	2,7	2,4	2,5	2,9	2,7	1,1	2,3	2,0	0,0
2 500 à 4 499 grammes	92,0	92,1	92,0	92,0	92,6	93,0	83,7	93,9	100,0
2 500 à 2 749 grammes	5,6	4,8	3,9	6,1	5,2	3,7	2,3	6,1	25,0
2 750 à 2 999 grammes	11,1	9,3	9,5	11,6	11,1	10,2	6,4	10,1	0,0
3 000 à 3 249 grammes	17,8	15,2	16,2	18,1	17,5	20,9	15,2	16,8	0,0
3 250 à 3 499 grammes	20,6	21,1	20,3	20,3	20,3	13,4	14,3	22,0	50,0
3 500 à 3 749 grammes	17,6	18,8	18,4	17,6	18,2	20,9	19,5	16,8	25,0
3 750 à 3 999 grammes	11,4	12,7	12,9	10,7	11,7	8,6	14,6	13,0	0,0
4 000 à 4 249 grammes	5,5	6,6	7,3	5,2	5,9	8,6	7,6	6,9	0,0
4 250 à 4 499 grammes	2,4	3,4	3,4	2,3	2,6	7,0	3,8	2,3	0,0
4 500 grammes et plus	1,3	2,2	2,1	1,1	1,3	0,5	3,8	1,2	0,0
4 500 à 4 749 grammes	0,9	1,3	1,2	0,8	0,9	0,5	2,3	0,9	0,0
4 750 à 4 999 grammes	0,3	0,5	0,5	0,3	0,3	0,0	1,2	0,3	0,0
5 000 à 5 249 grammes	0,1	0,3	0,3	0,1	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0
5 250 à 5 499 grammes	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5 500 grammes et plus	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,4	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	7,6	0,6	0,0

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4509).

Tableau 5-1
Naissances vivantes, selon les semaines de gestation et la géographie — Hommes et femmes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère						Ontario
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	
	nombre						
Total	337 072	4 488	1 390	8 734	6 959	74 072	132 551
42 semaines et plus	2 120	27	12	115	49	225	580
37 à 41 semaines	307 173	4 069	1 267	7 937	6 351	67 172	121 823
37 à 39 semaines	167 224	2 027	667	3 890	3 221	39 338	66 635
40 à 41 semaines	139 949	2 042	600	4 047	3 130	27 834	55 188
Moins de 37 semaines	26 732	374	111	680	559	5 913	10 051
28 à 36 semaines	25 254	348	104	636	526	5 583	9 556
28 à 31 semaines	2 315	38	13	65	55	476	852
32 à 33 semaines	3 141	51	13	72	68	655	1 213
34 à 36 semaines	19 798	259	78	499	403	4 452	7 491
20 à 27 semaines	1 440	25	6	42	33	316	494
20 à 23 semaines	442	8	0	13	2	116	110
24 à 27 semaines	998	17	6	29	31	200	384
Moins de 20 semaines	38	1	1	2	0	14	1
Non déclarées	1 047	18	0	2	0	762	97
	pourcentage						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,6	0,6	0,9	1,3	0,7	0,3	0,4
37 à 41 semaines	91,1	90,7	91,2	90,9	91,3	90,7	91,9
37 à 39 semaines	49,6	45,2	48,0	44,5	46,3	53,1	50,3
40 à 41 semaines	41,5	45,5	43,2	46,3	45,0	37,6	41,6
Moins de 37 semaines	7,9	8,3	8,0	7,8	8,0	8,0	7,6
28 à 36 semaines	7,5	7,8	7,5	7,3	7,6	7,5	7,2
28 à 31 semaines	0,7	0,8	0,9	0,7	0,8	0,6	0,6
32 à 33 semaines	0,9	1,1	0,9	0,8	1,0	0,9	0,9
34 à 36 semaines	5,9	5,8	5,6	5,7	5,8	6,0	5,7
20 à 27 semaines	0,4	0,6	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4
20 à 23 semaines	0,1	0,2	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1
24 à 27 semaines	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	1,0	0,1

Tableau 5-1 – suite

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation et la géographie — Hommes et femmes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
Total	337 072	13 811	11 983	40 779	40 489	365	698	747	6
42 semaines et plus	2 120	329	125	339	296	14	9	0	0
37 à 41 semaines	307 173	12 306	10 970	36 720	37 011	317	574	650	6
37 à 39 semaines	167 224	5 859	5 391	19 520	19 830	132	276	433	5
40 à 41 semaines	139 949	6 447	5 579	17 200	17 181	185	298	217	1
Moins de 37 semaines	26 732	1 142	886	3 718	3 113	34	61	90	0
28 à 36 semaines	25 254	1 079	825	3 482	2 940	31	57	87	0
28 à 31 semaines	2 315	105	92	323	283	2	7	4	0
32 à 33 semaines	3 141	132	101	439	368	5	7	17	0
34 à 36 semaines	19 798	842	632	2 720	2 289	24	43	66	0
20 à 27 semaines	1 440	60	59	225	170	3	4	3	0
20 à 23 semaines	442	30	17	90	48	3	2	3	0
24 à 27 semaines	998	30	42	135	122	0	2	0	0
Moins de 20 semaines	38	3	2	11	3	0	0	0	0
Non déclarées	1 047	34	2	2	69	0	54	7	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,6	2,4	1,0	0,8	0,7	3,8	1,3	0,0	0,0
37 à 41 semaines	91,1	89,1	91,5	90,0	91,4	86,8	82,2	87,0	100,0
37 à 39 semaines	49,6	42,4	45,0	47,9	49,0	36,2	39,5	58,0	83,3
40 à 41 semaines	41,5	46,7	46,6	42,2	42,4	50,7	42,7	29,0	16,7
Moins de 37 semaines	7,9	8,3	7,4	9,1	7,7	9,3	8,7	12,0	0,0
28 à 36 semaines	7,5	7,8	6,9	8,5	7,3	8,5	8,2	11,6	0,0
28 à 31 semaines	0,7	0,8	0,8	0,8	0,7	0,5	1,0	0,5	0,0
32 à 33 semaines	0,9	1,0	0,8	1,1	0,9	1,4	1,0	2,3	0,0
34 à 36 semaines	5,9	6,1	5,3	6,7	5,7	6,6	6,2	8,8	0,0
20 à 27 semaines	0,4	0,4	0,5	0,6	0,4	0,8	0,6	0,4	0,0
20 à 23 semaines	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,8	0,3	0,4	0,0
24 à 27 semaines	0,3	0,2	0,4	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,0
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	7,7	0,9	0,0

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4512).

Tableau 5-2
Naissances vivantes, selon les semaines de gestation et la géographie — Hommes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère						Ontario
	Canada	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	
	nombre						
Total	173 154	2 330	715	4 343	3 555	37 989	68 247
42 semaines et plus	1 133	12	6	55	29	126	316
37 à 41 semaines	157 007	2 115	656	3 958	3 216	34 286	62 398
37 à 39 semaines	86 108	1 043	340	1 962	1 675	20 197	34 483
40 à 41 semaines	70 899	1 072	316	1 996	1 541	14 089	27 915
Moins de 37 semaines	14 464	195	53	329	310	3 181	5 475
28 à 36 semaines	13 685	182	50	298	289	3 016	5 205
28 à 31 semaines	1 284	24	7	27	22	257	473
32 à 33 semaines	1 703	26	7	32	44	345	689
34 à 36 semaines	10 698	132	36	239	223	2 414	4 043
20 à 27 semaines	758	12	2	31	21	157	270
20 à 23 semaines	220	4	0	10	1	56	52
24 à 27 semaines	538	8	2	21	20	101	218
Moins de 20 semaines	21	1	1	0	0	8	0
Non déclarées	550	8	0	1	0	396	58
	pourcentage						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,7	0,5	0,8	1,3	0,8	0,3	0,5
37 à 41 semaines	90,7	90,8	91,7	91,1	90,5	90,3	91,4
37 à 39 semaines	49,7	44,8	47,6	45,2	47,1	53,2	50,5
40 à 41 semaines	40,9	46,0	44,2	46,0	43,3	37,1	40,9
Moins de 37 semaines	8,4	8,4	7,4	7,6	8,7	8,4	8,0
28 à 36 semaines	7,9	7,8	7,0	6,9	8,1	7,9	7,6
28 à 31 semaines	0,7	1,0	1,0	0,6	0,6	0,7	0,7
32 à 33 semaines	1,0	1,1	1,0	0,7	1,2	0,9	1,0
34 à 36 semaines	6,2	5,7	5,0	5,5	6,3	6,4	5,9
20 à 27 semaines	0,4	0,5	0,3	0,7	0,6	0,4	0,4
20 à 23 semaines	0,1	0,2	0,0	0,2	0,0	0,1	0,1
24 à 27 semaines	0,3	0,3	0,3	0,5	0,6	0,3	0,3
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	1,0	0,1

Tableau 5-2 – suite

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation et la géographie — Hommes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
Total	173 154	7 109	6 221	20 905	20 804	178	355	401	2
42 semaines et plus	1 133	181	66	189	143	8	2	0	0
37 à 41 semaines	157 007	6 291	5 653	18 732	18 913	154	287	346	2
37 à 39 semaines	86 108	2 973	2 834	10 041	10 136	59	136	227	2
40 à 41 semaines	70 899	3 318	2 819	8 691	8 777	95	151	119	0
Moins de 37 semaines	14 464	621	501	1 983	1 711	16	36	53	0
28 à 36 semaines	13 685	589	468	1 869	1 620	15	34	50	0
28 à 31 semaines	1 284	57	48	188	170	2	5	4	0
32 à 33 semaines	1 703	68	46	232	203	0	2	9	0
34 à 36 semaines	10 698	464	374	1 449	1 247	13	27	37	0
20 à 27 semaines	758	30	31	108	90	1	2	3	0
20 à 23 semaines	220	12	9	48	22	1	2	3	0
24 à 27 semaines	538	18	22	60	68	0	0	0	0
Moins de 20 semaines	21	2	2	6	1	0	0	0	0
Non déclarées	550	16	1	1	37	0	30	2	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,7	2,5	1,1	0,9	0,7	4,5	0,6	0,0	0,0
37 à 41 semaines	90,7	88,5	90,9	89,6	90,9	86,5	80,8	86,3	100,0
37 à 39 semaines	49,7	41,8	45,6	48,0	48,7	33,1	38,3	56,6	100,0
40 à 41 semaines	40,9	46,7	45,3	41,6	42,2	53,4	42,5	29,7	0,0
Moins de 37 semaines	8,4	8,7	8,1	9,5	8,2	9,0	10,1	13,2	0,0
28 à 36 semaines	7,9	8,3	7,5	8,9	7,8	8,4	9,6	12,5	0,0
28 à 31 semaines	0,7	0,8	0,8	0,9	0,8	1,1	1,4	1,0	0,0
32 à 33 semaines	1,0	1,0	0,7	1,1	1,0	0,0	0,6	2,2	0,0
34 à 36 semaines	6,2	6,5	6,0	6,9	6,0	7,3	7,6	9,2	0,0
20 à 27 semaines	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,6	0,6	0,7	0,0
20 à 23 semaines	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,6	0,6	0,7	0,0
24 à 27 semaines	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	8,5	0,5	0,0

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4512).

Tableau 5-3
Naissances vivantes, selon les semaines de gestation et la géographie — Femmes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère						Ontario
	Canada	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	
	nombre						
Total	163 918	2 158	675	4 391	3 404	36 083	64 304
42 semaines et plus	987	15	6	60	20	99	264
37 à 41 semaines	150 166	1 954	611	3 979	3 135	32 886	59 425
37 à 39 semaines	81 116	984	327	1 928	1 546	19 141	32 152
40 à 41 semaines	69 050	970	284	2 051	1 589	13 745	27 273
Moins de 37 semaines	12 268	179	58	351	249	2 732	4 576
28 à 36 semaines	11 569	166	54	338	237	2 567	4 351
28 à 31 semaines	1 031	14	6	38	33	219	379
32 à 33 semaines	1 438	25	6	40	24	310	524
34 à 36 semaines	9 100	127	42	260	180	2 038	3 448
20 à 27 semaines	682	13	4	11	12	159	224
20 à 23 semaines	222	4	0	3	1	60	58
24 à 27 semaines	460	9	4	8	11	99	166
Moins de 20 semaines	17	0	0	2	0	6	1
Non déclarées	497	10	0	1	0	366	39
	pourcentage						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,6	0,7	0,9	1,4	0,6	0,3	0,4
37 à 41 semaines	91,6	90,5	90,5	90,6	92,1	91,1	92,4
37 à 39 semaines	49,5	45,6	48,4	43,9	45,4	53,0	50,0
40 à 41 semaines	42,1	44,9	42,1	46,7	46,7	38,1	42,4
Moins de 37 semaines	7,5	8,3	8,6	8,0	7,3	7,6	7,1
28 à 36 semaines	7,1	7,7	8,0	7,7	7,0	7,1	6,8
28 à 31 semaines	0,6	0,6	0,9	0,9	1,0	0,6	0,6
32 à 33 semaines	0,9	1,2	0,9	0,9	0,7	0,9	0,8
34 à 36 semaines	5,6	5,9	6,2	5,9	5,3	5,6	5,4
20 à 27 semaines	0,4	0,6	0,6	0,3	0,4	0,4	0,3
20 à 23 semaines	0,1	0,2	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1
24 à 27 semaines	0,3	0,4	0,6	0,2	0,3	0,3	0,3
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,5	0,0	0,0	0,0	1,0	0,1

Tableau 5-3 – suite

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation et la géographie — Femmes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
Total	163 918	6 702	5 762	19 874	19 685	187	343	346	4
42 semaines et plus	987	148	59	150	153	6	7	0	0
37 à 41 semaines	150 166	6 015	5 317	17 988	18 098	163	287	304	4
37 à 39 semaines	81 116	2 886	2 557	9 479	9 694	73	140	206	3
40 à 41 semaines	69 050	3 129	2 760	8 509	8 404	90	147	98	1
Moins de 37 semaines	12 268	521	385	1 735	1 402	18	25	37	0
28 à 36 semaines	11 569	490	357	1 613	1 320	16	23	37	0
28 à 31 semaines	1 031	48	44	135	113	0	2	0	0
32 à 33 semaines	1 438	64	55	207	165	5	5	8	0
34 à 36 semaines	9 100	378	258	1 271	1 042	11	16	29	0
20 à 27 semaines	682	30	28	117	80	2	2	0	0
20 à 23 semaines	222	18	8	42	26	2	0	0	0
24 à 27 semaines	460	12	20	75	54	0	2	0	0
Moins de 20 semaines	17	1	0	5	2	0	0	0	0
Non déclarées	497	18	1	1	32	0	24	5	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,6	2,2	1,0	0,8	0,8	3,2	2,0	0,0	0,0
37 à 41 semaines	91,6	89,7	92,3	90,5	91,9	87,2	83,7	87,9	100,0
37 à 39 semaines	49,5	43,1	44,4	47,7	49,2	39,0	40,8	59,5	75,0
40 à 41 semaines	42,1	46,7	47,9	42,8	42,7	48,1	42,9	28,3	25,0
Moins de 37 semaines	7,5	7,8	6,7	8,7	7,1	9,6	7,3	10,7	0,0
28 à 36 semaines	7,1	7,3	6,2	8,1	6,7	8,6	6,7	10,7	0,0
28 à 31 semaines	0,6	0,7	0,8	0,7	0,6	0,0	0,6	0,0	0,0
32 à 33 semaines	0,9	1,0	1,0	1,0	0,8	2,7	1,5	2,3	0,0
34 à 36 semaines	5,6	5,6	4,5	6,4	5,3	5,9	4,7	8,4	0,0
20 à 27 semaines	0,4	0,4	0,5	0,6	0,4	1,1	0,6	0,0	0,0
20 à 23 semaines	0,1	0,3	0,1	0,2	0,1	1,1	0,0	0,0	0,0
24 à 27 semaines	0,3	0,2	0,3	0,4	0,3	0,0	0,6	0,0	0,0
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,3	0,0	0,0	0,2	0,0	7,0	1,4	0,0

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4512).

Tableau 6-1

Naissances vivantes, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada — Indicateurs de poids à la naissance

Caractéristiques de la mère et de l'enfant	Naissances ¹ vivantes	Poids à la naissance			
		Moins		Moins	
		de 1 500 grammes	de 2 500 grammes	2 500 à 4 499 grammes	4 500 grammes et plus
	nombre	pourcentage			
Âge de la mère, tous les âges²	337 072	1,0	5,9	91,7	2,0
Moins de 20 ans	14 186	1,3	6,6	91,2	1,9
20 à 34 ans	264 831	0,9	5,6	92,0	2,0
35 à 49 ans	57 919	1,2	6,9	90,8	2,1
Non déclaré ³	136	0,0	9,6	23,5	0,0
Total, parité de la mère	337 072	1,0	5,9	91,7	2,0
Première naissance vivante	152 145	1,1	6,2	91,9	1,5
Deuxième naissance vivante	118 108	0,8	5,2	92,3	2,1
Troisième naissance vivante et plus	66 624	1,0	6,5	90,5	2,8
Non déclarée	195	0,0	4,6	44,6	2,1
Total, état matrimonial de la mère⁴	337 072	1,0	5,9	91,7	2,0
Mariée	217 270	0,9	5,5	92,3	2,0
Non mariée	86 367	1,1	6,5	90,7	1,9
Non déclaré	33 435	1,2	6,8	90,8	2,1
Total, lieu de naissance de la mère	337 072	1,0	5,9	91,7	2,0
Canada	248 438	0,9	5,7	91,6	2,3
À l'extérieur du Canada	84 121	1,0	6,3	92,3	1,3
Non déclaré	4 513	1,6	7,0	91,2	1,2
Hommes et femmes	337 072	1,0	5,9	91,7	2,0
Hommes	173 154	1,0	5,5	91,4	2,6
Femmes	163 918	1,0	6,3	92,0	1,3
Total	337 072	1,0	5,9	91,7	2,0
Simple	326 840	0,7	4,5	93,1	2,1
Multiple	10 232	9,1	51,9	48,1	0,0
Total, semaines de gestation	337 072	1,0	5,9	91,7	2,0
Moins de 28 semaines	1 478	98,8	99,0	0,5	0,1
28 à 36 semaines	25 254	7,1	50,2	49,4	0,1
37 à 41 semaines	307 173	0,0	1,8	95,7	2,1
42 semaines et plus	2 120	0,0	0,5	92,2	7,3
Non déclarées	1 047	1,0	3,4	61,9	1,2

1. Nombre de naissances vivantes comprend les naissances où le poids à la naissance est inconnu.

2. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

3. Par souci de confidentialité, les naissances vivantes issues des mères âgées de 50 ans et plus sont comprises dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ». Quand les renseignements ne sont pas disponibles pour les mères ayant donné naissance à des enfants qui ont été adoptés, ces enregistrements sont inclus dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ».

4. Au cours de l'année 2003, « Alberta Registries » a modifié son formulaire de Déclaration de naissance, de telle façon que Statistique Canada n'est plus en mesure de déterminer l'état matrimonial des personnes vivant en union de fait.

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux »

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4511).

Tableau 6-2

Naissances vivantes, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada — Indicateurs des semaines de gestation

Caractéristiques de la mère et de l'enfant	Naissances vivantes	Gestation		
		Moins de 37 semaines	37 à 41 semaines	42 semaines et plus
		nombre	pourcentage	
Âge de la mère, tous les âges ¹	337 072	7,9	91,1	0,6
Moins de 20 ans	14 186	8,6	90,1	1,0
20 à 34 ans	264 831	7,6	91,5	0,6
35 à 49 ans	57 919	9,3	89,9	0,6
Non déclaré ²	136	7,4	26,5	0,0
Total, parité de la mère	337 072	7,9	91,1	0,6
Première naissance vivante	152 145	8,0	91,0	0,8
Deuxième naissance vivante	118 108	7,2	92,1	0,4
Troisième naissance vivante et plus	66 624	9,1	89,9	0,7
Non déclarée	195	3,1	40,0	0,5
Total, état matrimonial de la mère ³	337 072	7,9	91,1	0,6
Mariée	217 270	7,5	91,7	0,6
Non mariée	86 367	8,6	90,1	0,7
Non déclaré	33 435	8,9	90,0	0,8
Total, lieu de naissance de la mère	337 072	7,9	91,1	0,6
Canada	248 438	8,1	90,9	0,7
À l'extérieur du Canada	84 121	7,3	91,9	0,6
Non déclaré	4 513	8,6	90,2	0,4
Hommes et femmes	337 072	7,9	91,1	0,6
Hommes	173 154	8,4	90,7	0,7
Femmes	163 918	7,5	91,6	0,6
Total, types de naissance	337 072	7,9	91,1	0,6
Simple	326 840	6,4	92,6	0,6
Multiple	10 232	56,8	43,1	0,0
Total, poids à la naissance	337 072	7,9	91,1	0,6
Moins de 500 grammes	343	98,8	0,6	0,0
500 à 1 499 grammes	2 940	98,9	0,8	0,0
1 500 à 2 499 grammes	16 578	65,8	34,0	0,1
2 500 à 4 499 grammes	309 182	4,0	95,1	0,6
4 500 grammes et plus	6 744	0,5	97,0	2,3
Non déclaré	1 285	6,0	66,7	0,1

1. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

2. Par souci de confidentialité, les naissances vivantes issues des mères âgées de 50 ans et plus sont comprises dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ». Quand les renseignements ne sont pas disponibles pour les mères ayant donné naissance à des enfants qui ont été adoptés, ces enregistrements sont inclus dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ».

3. Au cours de l'année 2003, « Alberta Registries » a modifié son formulaire de Déclaration de naissance, de telle façon que Statistique Canada n'est plus en mesure de déterminer l'état matrimonial des personnes vivant en union de fait.

Nota : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4513).

Définitions

Les définitions utilisées pour la production des tableaux statistiques sur les données canadiennes des statistiques de l'état civil sont celles recommandées par l'Organisation mondiale de la santé¹ et les Nations Unies².

Accouchement. Un accouchement peut comprendre la mise au monde d'un ou de plusieurs enfants vivants ou mort-nés. Le nombre d'accouchements durant une période donnée sera égal ou inférieur au nombre total de naissances, car les naissances multiples (jumeaux, triplés ou naissances d'ordre plus élevé) sont comptées comme des accouchements uniques.

Âge de la mère. Âge de la mère au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

Âge moyen de la mère. Pour calculer l'âge moyen de la mère pour le Canada, une province ou un territoire, on additionne les âges des mères au moment de leur dernier anniversaire précédant l'accouchement, et on divise la somme par le nombre total de naissances vivantes dans la province ou le territoire concerné. Pour estimer l'âge moyen au point milieu de l'année, une statistique souvent utilisée dans les analyses, on ajoute 0,5 à l'âge moyen.

Cause de mort foetale (mortinaissance). La cause de mort foetale (mortinaissance) qui est codée est la cause initiale de mort foetale. Elle est définie comme étant « (a) la maladie ou le traumatisme qui a déclenché l'évolution morbide conduisant directement au décès, ou (b) les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel ». Cette cause initiale de mort foetale est choisie d'après un certain nombre de conditions précisées sur le certificat médical de la cause de mort foetale (mortinaissance).

À partir de l'an 2000, au Canada, les causes de décès et de mort foetale (mortinaissance) sont codées conformément à la 10^e révision de la **Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM-10)** publiée par l'Organisation mondiale de la santé. L'ancienne révision, CIM-9³ était utilisée au Canada pour classer les causes de décès et de mort foetale (mortinaissance) de 1979 à 1999.

Codes de la CIM-10. Les codes de la **Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM)**, 10^e révision, ont été établis en 1992 par l'Organisation mondiale de la santé. Le manuel de la CIM-10 comprend la liste des codes particuliers attribués aux maladies, traumatismes et causes de décès et de mort foetale (mortinaissance).

État matrimonial de la mère. Situation conjugale légale de la mère au moment de l'accouchement. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne **célibataire** est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne **séparée** est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne **divorcée** est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est pas remariée. Une personne **mariée** est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne **veuve** est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.

Médiane des poids à la naissance. La médiane est la valeur centrale d'un ensemble ordonné de valeurs (par exemple, les poids à la naissance des nouveaux-nés classés par ordre croissant). Si le nombre de valeurs est pair, la médiane correspond à la moyenne arithmétique des deux valeurs centrales.

1. Organisation mondiale de la santé (OMS). *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, dixième révision, volumes 1 et 2 (CIM-10)*. Genève, 1992.

2. Nations Unies. *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil. Études statistiques, Série M, n°19, rév. 1*. New York, 1974.

3. Organisation mondiale de la santé (OMS). *Classification internationale des maladies, révision de 1974, volume 1 (CIM-9)*. Genève, 1977.

Mort foetale (mortinaissance). Décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou la durée de la grossesse est de 20 semaines ou plus sont enregistrées au Canada.

Le Québec (ainsi que la Saskatchewan avant 2001 et le Nouveau-Brunswick avant novembre 1996), exigent uniquement que soient déclarées les morts foetales (mortinaissances) pour lesquelles le poids à la naissance est d'au moins de 500 grammes, indépendamment de la durée de la gestation.

Étant donné le manque d'uniformité des exigences de déclaration, les données sur les morts foetales (mortinaissances) sont présentées pour une durée de gestation de 20 semaines ou plus (y compris les morts foetales ou mortinaissances pour lesquelles on ne connaît pas les semaines de gestation) et pour une durée de gestation de 28 semaines ou plus (sans tenir compte des cas pour lesquels on ignore les semaines de gestation).

Mortinaissance (mort foetale). Décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou la durée de la grossesse est de 20 semaines ou plus sont enregistrées au Canada.

Le Québec (ainsi que la Saskatchewan avant 2001 et le Nouveau-Brunswick avant novembre 1996), exigent uniquement que soient déclarées les morts foetales (mortinaissances) pour lesquelles le poids à la naissance est d'au moins de 500 grammes, indépendamment de la durée de la gestation.

Étant donné le manque d'uniformité des exigences de déclaration, les données sur les morts foetales (mortinaissances) sont présentées pour une durée de gestation de 20 semaines ou plus (y compris les morts foetales ou mortinaissances pour lesquelles on ne connaît pas les semaines de gestation) et pour une durée de gestation de 28 semaines ou plus (sans tenir compte des cas pour lesquels on ignore les semaines de gestation).

Naissance. L'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception. Voir aussi « Mort foetale (mortinaissance) » et « Naissance vivante ».

Naissance multiple. Accouchement de plus d'un enfant, y compris les naissances vivantes et les morts foetales (mortinaissances); cela comprend l'accouchement de jumeaux, triplés, quadruplés, quintuplés et plus.

Naissance vivante. Expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.

Parité de la mère. Nombre total d'enfants vivants mis au monde par une femme (les morts foetales ou les mortinaissances sont exclues). Une femme dont la parité est nulle n'a mis aucun enfant vivant au monde; une femme dont la parité est égale à 1 a mis au monde un enfant vivant, celle dont la parité est égale à 2, deux enfants vivants, et ainsi de suite. Dans le cas d'un premier accouchement où naissent des jumeaux vivants, la parité de la femme est égale à 1 après la naissance du premier jumeau et elle est égale à 2 après la naissance du second.

Poids à la naissance. Résultat de la première pesée du fœtus ou du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.

- **Faible poids à la naissance** : Poids à la naissance de moins de 2 500 grammes.
- **Poids élevé à la naissance** : Poids à la naissance de 4 500 grammes ou plus.
- **Poids extrêmement faible à la naissance** : Poids à la naissance de moins de 1 000 grammes.

- **Poids normal à la naissance** varie de 2 500 à 4 499 grammes.
- **Très faible poids à la naissance** : Poids à la naissance de moins de 1 500 grammes.

Poids moyen à la naissance. Pour calculer le poids moyen à la naissance pour le Canada, une province ou un territoire, on additionne la première pesée de chaque nouveau-né (effectuée immédiatement après la naissance), et on divise la somme par le nombre total de naissances vivantes dans la province ou le territoire concerné.

Population. Les personnes dont le lieu de résidence habituel se situe au Canada, y compris les fonctionnaires canadiens en poste à l'étranger et leur famille, les membres des Forces canadiennes en service à l'étranger et leur famille, les équipages des navires marchands canadiens, et les résidents non permanents du Canada.

Les estimations de population utilisées pour calculer les taux des statistiques de l'état civil sont les estimations rajustées pour le sous-dénombrement net au recensement et incluent les résidents non permanents. Le sous-dénombrement net au recensement est la différence entre le sous-dénombrement et le sur-dénombrement au recensement. Le premier désigne les personnes qui appartenaient à l'univers du recensement, mais n'ont pas été dénombrées; le second, les personnes qui ont été dénombrées plus d'une fois, ou qui l'ont été, mais qui ne faisaient pas partie de l'univers du recensement. Les résidents non permanents sont les personnes qui revendiquent le statut de réfugié, ceux qui détiennent un permis d'étude, de travail, ou du Ministre, et toutes les personnes à charge de celles-ci et qui ne sont pas nées au Canada.

La population au milieu de l'année (1^{er} juillet) sert au calcul des taux dans les publications des statistiques de l'état civil (voir les notes de bas de page des tableaux). La Division de la démographie de Statistique Canada révisé fréquemment les estimations démographiques.

Provinces et territoires. Sauf indication contraire, la répartition géographique des naissances et morts foetales (mortinaissances) dans les tableaux de cette publication se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.

Le Nunavut est devenu officiellement un territoire canadien le 1^{er} avril 1999. Le nom « Territoires du Nord-Ouest » désigne un territoire dont les frontières géographiques diffèrent selon que l'on se situe avant ou après cette date.

Semaines de gestation. L'intervalle, en semaines révolues, entre le premier jour de la dernière période menstruelle de la mère et le jour de l'accouchement (c'est-à-dire durée de la grossesse) ou toute estimation de cet intervalle fondée sur un examen par ultrasons, un examen médical ou toute autre méthode. La méthode de calcul des semaines de gestation n'est pas précisée dans les documents canadiens sur l'enregistrement des naissances. **Avant terme** désigne une période de gestation de moins de 37 semaines entières, **à terme**, une période de 37 à 41 semaines entières, et **après terme**, une période de 42 semaines entières ou davantage.

Taux de fécondité et de natalité

- **Indice synthétique de fécondité (ISF)** : Une estimation du nombre moyen de naissances vivantes qu'une femme peut s'attendre à avoir au cours de sa vie, selon les taux de fécondité par âge (TFA) d'une année donnée. L'indice synthétique de fécondité (ISF) = [(TFA des femmes de 15 à 19 ans + TFA des femmes de 20 à 24 ans + ... + TFA des femmes de 45 à 49 ans)] multiplié par 5 (c'est-à-dire le nombre d'années d'âge dans chaque groupe).
- **Taux brut de natalité** : Le nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants.
- **Taux de fécondité par âge (TFA)** : Le nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes dans un intervalle d'âge donné. On s'est servi de groupes d'âge de cinq ans (allant de 15 à 19 ans à 45 à 49 ans) pour les totalisations.
- **Taux de fécondité par âge, femmes de 15 à 19 ans** : Naissances vivantes de femmes de moins de 20 ans pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans.
- **Taux de fécondité par âge, femmes de 45 à 49 ans** : Naissances vivantes de femmes de 45 ans et plus pour 1 000 femmes âgées de 45 à 49 ans.

Taux de mort foetale (mortinaissance). Nombre de morts foetales (mortinaissances) pour 1 000 naissances vivantes plus morts foetales (mortinaissances).

Taux de mortinaissance (mort foetale). Nombre de morts foetales (mortinaissances) pour 1 000 naissances vivantes plus morts foetales (mortinaissances).

Type de naissance. Type de naissance correspond à la pluralité d'un accouchement, c'est-à-dire si le résultat d'un accouchement est une ou plusieurs naissances(s) vivante(s) ou mort(s) foetale(s) (mortinaissances(s)).

Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances

Aperçu de l'enquête

Il s'agit d'une enquête administrative conçue pour recueillir annuellement auprès de tous les bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil des renseignements démographiques sur toutes les naissances vivantes survenues au Canada. Certaines données sont également recueillies sur les naissances vivantes survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Les données sont utilisées pour calculer des indicateurs de base (comme des nombres et des taux) concernant les naissances survenues chez des résidentes du Canada. L'information provenant de cette base de données est également utilisée pour le calcul de statistiques, comme les taux de fertilité selon l'âge.

Avant 1921, il était impossible de produire des séries satisfaisantes de données de l'état civil pour le Canada dans son ensemble. Au départ, huit provinces étaient parties à l'entente de collaboration en vue d'établir un système national de données sur l'état civil qui a mené à la publication du premier rapport annuel pour le Canada en 1921; le rapport contenait les données de l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le Québec s'est joint aux autres provinces en 1926 et Terre-Neuve, en 1949 (après être entrée dans la Confédération) et leurs données ont été incluses dans les totalisations régulières à partir de ces années là, respectivement. De 1924 à 1955, des données de base ont été publiées en annexe aux tableaux nationaux pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest; les données de ces territoires ont été incluses dans les totalisations régulières pour la première fois en 1956. Le Nunavut est devenu officiellement un territoire du Canada le 1^{er} avril 1999. La dénomination Territoires du Nord-Ouest s'applique à un territoire dont les limites géographiques avant et après le 1^{er} avril 1999 sont différentes.

Avant 1944, tous les événements démographiques étaient classés selon le lieu de l'événement. Depuis 1944, les naissances, les mortinaissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence déclaré, celui-ci étant le lieu de résidence de la mère pour les naissances et pour les mortinaissances.

Sources de données et méthodologie

Population d'enquête

L'univers conceptuel de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada survenues n'importe où dans le monde. La population cible de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada survenues au Canada et dans les États américains. La population réelle (observée) de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada et de non-résidentes du Canada survenues au Canada, ainsi que les naissances provenant de résidentes du Canada survenues dans certains États américains.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Collecte

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont tirées de fichiers administratifs.

Les lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou les textes législatifs équivalents) rendent obligatoire l'enregistrement de toutes les naissances vivantes, toutes les mortinaissances, tous les décès et tous les mariages survenus dans la province ou le territoire. Ces lois se rapprochent le plus possible d'une loi modèle sur les statistiques de l'état civil qu'on a rédigée afin d'assurer l'uniformité des lois et des méthodes de déclaration des provinces et territoires.

Une entente entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces et des territoires régit le fonctionnement du système canadien des statistiques de l'état civil. Le Conseil de la statistique de l'état civil du Canada, un comité consultatif formé par décret, s'occupe des questions stratégiques et opérationnelles. Les provinces et les territoires ainsi que Statistique Canada sont tous représentés à ce Conseil. Aux termes de l'entente, tous les bureaux de l'état civil recueillent un ensemble normalisé d'éléments de données, mais ont la liberté de recueillir des renseignements supplémentaires.

Le formulaire principal d'enregistrement d'une naissance vivante est rempli par les parents, qui doivent le présenter au bureau de l'état civil local. La plupart des provinces exigent également que les médecins (ou les autres accoucheuses) déclarent toutes les naissances auxquelles ils assistent.

Le bureau central de l'état civil de chaque province ou territoire fournit à Statistique Canada les données tirées des formulaires d'enregistrement de naissances. Pour chaque naissance, toutes les provinces et tous les territoires déclarent les éléments de données suivants aux fins de leur inclusion dans le système canadien des statistiques de l'état civil :

- date et lieu de la naissance;
- sexe, poids à la naissance et âge gestationnel de l'enfant;
- âge, état matrimonial et lieu de naissance des deux parents;
- lieu de résidence de la mère;
- type de naissance (simple ou multiple);
- parité.

Toutes les provinces et tous les territoires fournissent à Statistique Canada des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement de naissance. En outre, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest extraient des formulaires les données de base requises et les transmettent à Statistique Canada sous une forme lisible par machine. Pour les territoires, Statistique Canada s'occupe de convertir les données de base qui y sont fournies sur microfilm en une forme lisible par machine. Les modifications subséquentes à apporter aux enregistrements à cause d'erreurs ou d'omissions sont communiquées immédiatement à Statistique Canada. Cependant, les totalisations ne reflètent pas les modifications reçues après la date limite.

Détection des erreurs

Les provinces et les territoires qui transmettent des données sous une forme lisible par machine effectuent des vérifications (présence des données, validation des fourchettes de valeurs des codes et cohérence des données) avant de procéder à l'envoi, conformément à des normes de vérification préparées par Statistique Canada. La Division de la statistique de la santé a fait valoir activement auprès des provinces et des territoires l'utilisation d'un dictionnaire de données normalisé et de contrôles de cohérence normalisés pour la saisie des données. À Statistique Canada, les données sont soumises à des routines de vérification plus complètes en vue de confirmer la complétude et la qualité des données. Pour 2000, environ 8 % des enregistrements ont dû faire l'objet d'un suivi qui a demandé l'examen des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement ou la consultation des bureaux de l'état civil pertinents. Après la création d'un fichier de données provisoires, des tableaux de vérification sont produits, puis examinés par les bureaux de l'état civil et par Statistique Canada (par exemple, distribution,

variation importante, pourcentage et nombre de valeurs inconnues, valeurs extrêmes, variation de la composition relative).

La dernière étude générale de la qualité de la saisie et du codage des données, qui a été réalisée en 1981, a indiqué que les taux d'erreurs sont assez faibles pour la plupart des variables. Depuis, des études ont été réalisées ponctuellement pour des provinces particulières. La plus récente a été réalisée en 2002 sur les données sur les naissances de 2000 de l'Île-du-Prince-Édouard, après le développement d'un nouveau système de saisie des données par cette province. Après tirage d'un échantillon aléatoire systématique d'enregistrements, on a comparé les données saisies par l'Île-du-Prince-Édouard à celles figurant sur les documents microfilmés. Les discordances ont été décrites dans un rapport qui a été présenté au registraire de l'état civil de l'Île-du-Prince-Édouard. Dans l'ensemble, le taux d'erreur était nul pour la plupart des variables statistiques importantes (sexe de l'enfant, âge de la mère, nombre total d'enfants, indicateurs de naissances multiples). Les questions traitées dans le rapport sont le mode de traitement des modifications, la cohérence de la déclaration du poids à la naissance en unités métriques, l'exécution éventuelle d'un exercice de recapture et de vérification totale de certaines variables, et le dépistage plus précoce des erreurs.

Maintenant que l'Île-du-Prince-Édouard a mis en place son propre système de saisie des données, Statistique Canada ne saisit plus régulièrement les données sur les naissances que pour les trois territoires et pour tout enregistrement transmis en retard. La Division des opérations et de l'intégration tient à jour les contrôles de la qualité de la saisie des données, comme la vérification totale de la saisie pour les nouveaux commis et la ressaisie par lot pour les commis expérimentés, afin de maintenir le taux d'erreurs inférieur à 3 %.

Imputation

Les données manquantes sur le sexe de l'enfant sont imputées uniquement pour produire les totalisations figurant dans les publications. Le sexe est attribué d'après le dernier chiffre du numéro d'enregistrement. En général, le nombre annuel d'enregistrements faisant l'objet d'une imputation n'est pas supérieur à cinq (sauf pour 1996, où le sexe de l'enfant a été imputé dans 125 enregistrements et pour 1998, où le nombre était de 77).

Évaluation de la qualité

Quand la production de la base nationale annuelle de données sur les naissances (telle que décrite à la section Détection des erreurs qui précède) est terminée, Statistique Canada effectue une série de contrôles de qualité qui incluent :

1. la production d'un ensemble de tableaux de vérification qui contiennent des totalisations élémentaires pour la majorité des variables de la base de données, selon la province ou le territoire où a eu lieu l'événement,
2. l'envoi des tableaux de vérification à chaque bureau provincial/territorial de l'état civil afin que ceux-ci les examinent et confirment qu'ils obtiennent les mêmes résultats que Statistique Canada,
3. vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant des fréquences pour certains éléments de données et en les examinant pour déceler les valeurs extrêmes et
4. la comparaison des données les plus récentes à celles des années antérieures pour déceler toute variation inhabituelle ou inattendue.

Les totalisations sont comparées aux données de l'état civil publiées par les provinces et les territoires, si elles existent. Une fois que Statistique Canada a créé le fichier de données pour la publication, la diffusion des statistiques sur les naissances est annoncée dans *Le Quotidien*.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Couverture

Comme l'enregistrement des naissances est exigé par la loi dans chaque province et territoire du Canada, la déclaration est virtuellement complète. Le sous-dénombrement est jugé minime, mais est néanmoins surveillé. Il peut être dû à l'enregistrement tardif qui, s'il n'est pas fait immédiatement après la naissance, est nécessaire pour l'inscription à l'école. Statistique Canada reçoit les données sur les enregistrements tardifs (habituellement de 1 000 à 1 500 cas, cinq ans après l'année de l'événement) et étudie à l'heure actuelle la possibilité d'inclure les enregistrements tardifs et les modifications tardives dans le fichier de données en vue de les inclure dans les publications subséquentes. L'enregistrement incomplet est également une source de sous-dénombrement. Par exemple, certaines provinces exigent qu'une déclaration notariée soit remplie lorsque la mère refuse de nommer le père sur la demande d'enregistrement de naissance. Tant que la déclaration n'est pas notariée, la demande n'est pas enregistrée.

La déclaration des naissances survenues à l'étranger est incomplète. Les naissances d'enfants dont la mère est résidente du Canada qui ont lieu dans d'autres pays que les États-Unis ne sont pas déclarées; bien qu'il existe une entente bilatérale avec les États-Unis, certains États ne déclarent pas nécessairement les naissances d'enfants dont la mère est résidente du Canada survenues sur leur territoire.

Le non-enregistrement est minime, sauf en Ontario, où les agents provinciaux de la santé ont constaté une augmentation du nombre de notifications médicales de naissance pour lesquelles il n'existe pas de formulaire de déclaration correspondant rempli par les parents. En 2003, le nombre de ces cas était de 5 400, soit 4 % de l'ensemble des naissances survenues en Ontario, mais ce chiffre est probablement inférieur en réalité, parce que les enregistrements en double et les enregistrements tardifs sont inclus dans ce total. La situation se manifeste principalement dans les districts de l'Ontario qui perçoivent des frais de service pour l'enregistrement des naissances (par exemple, en 2003, la ville d'Ottawa percevait des frais de service de 30 \$ pour enregistrer une naissance) et pour les nouveau-nés décédés dans les jours qui suivent la naissance (pour 25 % de décès de nouveau-nés survenus en Ontario, il n'existe pas de certificat d'enregistrement de naissance correspondant). Ces problèmes de qualité ont fait l'objet de plusieurs discussions avec le Bureau du registraire général de l'état civil de l'Ontario. Des arrêts de travail et un arriéré d'enregistrements ont limité les ressources dont le Bureau dispose pour les opérations de suivi. En ce qui concerne les enregistrements de naissance qui n'ont pas été produits pour un nouveau-né décédé, il est reconnu que la collecte de ces données auprès des familles en deuil est difficile.

Le surdénombrement est minime. Les naissances d'enfants dont la mère est une non-résidente sont enregistrées, mais exclues de la plupart des totalisations. Les enregistrements de naissance en double sont repérés durant les opérations de traitement ordinaires de chaque sous-ensemble de données provinciales ou territoriales, et lors de vérifications interprovinciales supplémentaires, ainsi que de comparaisons entre les bases de données sur les naissances et sur les mortinaissances dans le cas de naissances multiples. Pour résoudre les cas d'enregistrement en double éventuel, on vérifie les copies sur microfilms ou les images optiques des formulaires d'enregistrement, ou on consulte les bureaux provinciaux ou territoriaux de l'état civil pertinents.

Taux de réponse

Réponse partielle

Pour la période de 1997 à 2000, les taux de réponse sont de 98 % à 100 % pour la plupart des variables de la Base de données sur les naissances, sauf en ce qui concerne l'état matrimonial de la mère, l'âge du père et le lieu de naissance, pour lesquels le taux de réponse est de 90 % à 95 %. Une exception importante est que l'Ontario ne fournit pas les données sur les dates de naissance de la mère et du père à Statistique Canada; toutefois, cette province fournit l'âge de chaque parent. Dans le cadre des mesures prises pour améliorer la sécurité après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, le Bureau du registraire de l'état civil de l'Ontario a décidé de saisir les données sur ces variables. Donc en principe, l'Ontario transmettra les données sur les dates de naissance du père et de la mère à Statistique Canada à compter de l'année de référence 2003.

Autres questions concernant l'exactitude des données

Données de l'Ontario sur le poids à la naissance et la durée de la gestation

Durant le développement du Système canadien de surveillance périnatale, on a constaté que la troncature des poids de naissance appliquée par l'Ontario causait des problèmes. Les questions de la troncature du poids de naissance et de la vérification uniforme des données sur le poids de naissance et sur la durée de la gestation (tirées de la notification de naissance remplie par le médecin plutôt que du formulaire d'enregistrement rempli par les parents) ont été résolues en collaboration avec le Bureau du registraire de l'état civil de l'Ontario. La qualité de ces données continue d'être surveillée régulièrement.

Données sur le faible poids à la naissance et la courte durée de la gestation

Les analystes de la Division de la statistique de la santé continuent de suivre les progrès réalisés dans le domaine des techniques de reproduction assistées et des techniques médicales en regard de la déclaration de nouveau-nés de poids de naissance extrêmement faibles et (ou) d'âge gestationnel faible. Les pratiques concernant l'enregistrement de ces naissances manquent d'uniformité, même si leur déclaration est obligatoire aux termes de la loi. Statistiquement, ce problème est dû à l'utilisation d'indicateurs de rechange pour la mortalité infantile qui sont calculés en prenant pour dénominateur les naissances vivantes de bébés pesant 500 grammes ou plus.

Statistique de l'état civil - Base de données sur les mortinaissances

Aperçu de l'enquête

Il s'agit d'une enquête administrative conçue pour recueillir annuellement auprès de tous les bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil des renseignements démographiques sur toutes les mortinaissances (morts foetales) survenues au Canada. Certaines données sont également recueillies sur les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Les données sont utilisées pour calculer des indicateurs de base (comme des nombres et des taux) concernant les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada. L'information provenant de cette base de données est également utilisée pour le calcul de statistiques, comme le taux de mortalité foetale tardive et le taux de mortalité périnatale. L'information provenant de la Base de données sur les mortinaissances figure dans les publications annuelles sur les naissances ainsi que sur les décès.

Avant 1921, il était impossible de produire des séries satisfaisantes de données de l'état civil pour le Canada dans son ensemble. Au départ, huit provinces étaient parties à l'entente de collaboration en vue d'établir un système national de données sur l'état civil qui a mené à la publication du premier rapport annuel pour le Canada en 1921; le rapport contenait les données de l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le Québec s'est joint aux autres provinces en 1926 et Terre-Neuve, en 1949 (après être entrée dans la Confédération) et leurs données ont été incluses dans les totalisations régulières à partir de ces années là, respectivement. De 1924 à 1955, des données de base ont été publiées en annexe aux tableaux nationaux pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest; les données de ces territoires ont été incluses dans les totalisations régulières pour la première fois en 1956. Le Nunavut est devenu officiellement un territoire du Canada le 1^{er} avril 1999. La dénomination Territoires du Nord-Ouest s'applique à un territoire dont les limites géographiques avant et après le 1^{er} avril 1999 sont différentes.

Avant 1944, tous les événements démographiques étaient classés selon le lieu de l'événement. Depuis 1944, les naissances, les mortinaissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence déclaré, celui-ci étant le lieu de résidence de la mère pour les naissances et pour les mortinaissances.

À l'heure actuelle, une mortinaissance est définie comme étant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère d'un produit de conception qui, après cette séparation, ne respire ni ne manifeste aucun signe de vie. En 2001, la plupart des provinces et les trois territoires exigeaient que soient enregistrées des mortinaissances pour lesquelles l'âge gestationnel était d'au moins 20 semaines ou le poids à la naissance, d'au moins 500 grammes. Le Québec et la Saskatchewan (et le Nouveau-Brunswick avant novembre 1996) exigeaient l'enregistrement que des mortinaissances pour lesquelles le poids à la naissance était d'au moins 500 grammes, quel que soit l'âge gestationnel. Jusqu'à 1997, l'Île du Prince Édouard exigeait la déclaration des mortinaissances pour lesquelles l'âge gestationnel était inférieur à 20 semaines, quel que soit le poids à la naissance.

Historique

En 1959, la définition d'une mortinaissance a été révisée de sorte qu'elle soit conforme, en substance, à la définition d'une « mort foetale » recommandée par l'Organisation mondiale de la santé. Simultanément, la déclaration obligatoire des mortinaissances a été étendue en fixant l'âge gestationnel à 20 semaines au lieu de 28 semaines et la nouvelle durée de la gestation a été intégrée dans la définition : « une mortinaissance est l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, après au moins 20 semaines de gestation, d'un produit de conception

qui, après cette séparation, ne respire ni ne manifeste aucun battement de coeur, pulsation du cordon ombilical ou mouvement non équivoque de muscles volontaire ».

La date de mise en application de cette nouvelle définition varie selon la province, comme l'indique le tableau qui suit.

Province	Date d'application de la définition révisée (1959) de la mortinaissance
Nouvelle-Écosse	Mars 1959
Manitoba	Août 1959
Alberta	1 ^{er} janvier 1960 : au moins 24 semaines ou poids de 750 grammes
Alberta	1 ^{er} janvier 1963 : au moins 20 semaines ou poids de 500 grammes
Saskatchewan	1 ^{er} janvier 1961
Québec	1 ^{er} janvier 1961
Ontario	15 décembre 1961
Nouveau-Brunswick	1 ^{er} janvier 1962
Colombie-Britannique	1 ^{er} juillet 1962
Île-du-Prince-Édouard	1 ^{er} janvier 1964
Terre-Neuve	1986

Avant 1959, la définition suivante de la mortinaissance figurait dans la législation sur la statistique de l'état civil des provinces : « Une mortinaissance est la naissance d'un fœtus, après au moins 28 semaines de gestation, qui, après séparation complète du corps de la mère, ne manifeste aucun signe de vie ».

Dans la Base de données sur les mortinaissances, la variable de cause initiale de la mortinaissance est codée conformément à la « Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes » (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé. Le tableau qui suit indique les années de référence pour lesquelles chaque révision de cette classification a été utilisée. Les utilisateurs des données doivent noter que les données sur la cause initiale de la mortinaissance codées d'après diverses révisions de la classification ne sont pas comparables et devraient consulter Statistique Canada s'ils veulent se servir de données sur cette variable obtenues d'après diverses révisions de la classification.

Révision de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM)	Années de référence de l'utilisation à Statistique Canada
CIM-3	de 1921 à 1930
CIM-4	de 1931 à 1940
CIM-5	de 1941 à 1949
CIM-6	de 1950 à 1957
CIM-7	de 1958 à 1968
CIMA-8	de 1969 à 1978
CIM-9	de 1979 à 1999
CIM-10	de 2000 jusqu'à présent

Une version en ligne de la deuxième édition de la CIM-10 (en anglais) est accessible depuis octobre 2004 sur le site Web de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (www.who.int/classifications/en). La deuxième édition incorpore les mises à jour apportées à la CIM-10 jusqu'au 1^{er} janvier 2003.

Sources de données et méthodologie

Population d'enquête

L'univers conceptuel de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada n'importe où dans le monde. La population cible de la Base de données sur les

mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada au Canada et dans les États américains. La population réelle (observée) de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada et des non-résidentes du Canada au Canada, ainsi que les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Collecte

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont tirées de fichiers administratifs.

Les lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou les textes législatifs équivalents) rendent obligatoire l'enregistrement de toutes les naissances vivantes, toutes les mortinaissances, tous les décès et tous les mariages survenus dans la province ou le territoire. Ces lois se rapprochent le plus possible d'une loi modèle sur les statistiques de l'état civil qu'on a rédigée afin d'assurer l'uniformité des lois et des méthodes de déclaration des provinces et territoires.

Une entente entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces et des territoires régit le fonctionnement du système canadien des statistiques de l'état civil. Le Conseil de la statistique de l'état civil du Canada, un comité consultatif formé par décret, s'occupe des questions stratégiques et opérationnelles. Les provinces et les territoires ainsi que Statistique Canada sont tous représentés à ce Conseil. Aux termes de l'entente, tous les bureaux de l'état civil recueillent un ensemble normalisé d'éléments de données, mais ont la liberté de recueillir des renseignements supplémentaires.

Ordinairement, les parents sont chargés de remplir le formulaire d'enregistrement d'une mortinaissance et de le remettre à l'officier municipal ou provincial/territorial de l'état civil. Dans le cas d'une mortinaissance, un certificat médical de la cause de la mortinaissance doit être rempli par un médecin ou par un coroner.

Le bureau central de l'état civil de chaque province ou territoire fournit à Statistique Canada des données tirées des formulaires d'enregistrement des mortinaissances. Pour chaque mortinaissance, toutes les provinces et tous les territoires déclarent les éléments de données suivants aux fins de leur inclusion dans le système canadien des statistiques de l'état civil :

- date et lieu de la mortinaissance;
- sexe, poids à la naissance et âge gestationnel du fœtus (voir « Historique » pour d'autres renseignements sur les définitions de la mortinaissance en fonction du poids de naissance et l'âge gestationnel);
- cause initiale de la mortinaissance, conformément à la « Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexe » (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé (voir « Historique » pour d'autres renseignements au sujet de cette variable);
- âge, état matrimonial et lieu de naissance du père et de la mère;
- lieu de résidence de la mère;
- type de naissance (simple ou multiple);
- parité.

Toutes les provinces et tous les territoires fournissent à Statistique Canada des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement de mortinaissances. En outre, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest extraient des formulaires les données de base requises et les transmettent à Statistique Canada sous une forme lisible par machine. Pour

Terre-Neuve-et-Labrador et les territoires, Statistique Canada s'occupe de convertir les données de base qui y sont fournies sur microfilm en une forme lisible par machine. Les modifications subséquentes à apporter aux enregistrements à cause d'erreurs ou d'omissions sont communiquées immédiatement à Statistique Canada. Cependant, les totalisations ne reflètent pas les modifications reçues après la date limite.

Détection des erreurs

Les provinces et les territoires qui transmettent des données sous une forme lisible par machine effectuent des vérifications (présence des données, validation des fourchettes de valeurs des codes et cohérence des données) avant de procéder à l'envoi, conformément à des normes de vérification préparées par Statistique Canada. La Division de la statistique de la santé a fait valoir activement auprès des provinces et des territoires l'utilisation d'un dictionnaire de données normalisé et de contrôles de cohérence normalisés pour la saisie des données. À Statistique Canada, les données sont soumises à des routines de vérification plus complètes en vue de confirmer la complétude et la qualité des données. Par exemple, des vérifications supplémentaires pour les naissances multiples permettent de repérer des erreurs et des incohérences éventuelles entre les bases de données sur les naissances et les mortinaissances. Si les caractéristiques d'une mère de triplés (1 enfant vivant et 2 mort-nés) ne sont pas les mêmes sur les deux formulaires d'enregistrement, on rétablit la cohérence entre les deux bases de données par une mise à jour manuelle. Pour 2000, environ 28 % des enregistrements ont dû faire l'objet d'un suivi qui a demandé l'examen des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement ou la consultation des bureaux de l'état civil pertinents. Après la création d'un fichier de données provisoires, des tableaux de vérification sont produits, puis examinés par les bureaux de l'état civil et par Statistique Canada (par exemple, distribution, variation importante, pourcentage et nombre de valeurs inconnues, valeurs extrêmes, variation de la composition relative).

La dernière étude générale de la qualité de la saisie et du codage des données, qui a été réalisée en 1981, a indiqué que les taux d'erreurs sont assez faibles pour la plupart des variables. La plupart des provinces saisissent elles-mêmes les données, mais, étant donné la petite taille de la base de données sur les mortinaissances, il est souvent plus rapide pour Statistique Canada de ressaisir les enregistrements d'après les microfilms que d'attendre l'envoi des fichiers électroniques qui demandent généralement un reformatage. En 2000, la Division des opérations et de l'intégration (DOI) a saisi les données d'environ 20 % des enregistrements de mortinaissance. La DOI tient à jour les contrôles de la qualité de la saisie des données, comme la vérification totale de la saisie pour les nouveaux commis et la ressaisie par lot pour les commis expérimentés, afin de maintenir le taux d'erreurs inférieur à 3 %.

Évaluation de la qualité

Quand la production de la base nationale annuelle de données sur les mortinaissances (telle que décrite à la section Détection des erreurs qui précède) est terminée, Statistique Canada effectue une série de contrôles de qualité qui incluent :

- la production d'un ensemble de tableaux de vérification qui contiennent des totalisations élémentaires pour la majorité des variables de la base de données, selon la province ou le territoire où a eu lieu l'événement,
- l'envoi des tableaux de vérification à chaque bureau provincial/territorial de l'état civil afin que ceux-ci les examinent et confirment qu'ils obtiennent les mêmes résultats que Statistique Canada,
- la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant des fréquences pour certains éléments de données et en les examinant pour déceler les valeurs extrêmes et
- la comparaison des données les plus récentes à celles des années antérieures pour déceler toute variation inhabituelle ou inattendue.

Les totalisations sont comparées aux données de l'état civil publiées par les provinces et les territoires, si elles existent. Une fois que Statistique Canada a créé le fichier de données pour la publication, la diffusion des statistiques sur les mortinaissances est annoncée dans *Le Quotidien*.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Couverture

Comme l'enregistrement des mortinaissances est exigé par la loi dans chaque province et territoire du Canada, la déclaration est virtuellement complète, à quelques exceptions importantes près. Le Québec et la Saskatchewan appliquent des critères de déclaration plus limités que les autres provinces (poids à la naissance de 500 grammes ou plus comparativement à poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou âge gestationnel d'au moins 20 semaines). Le Nouveau-Brunswick n'exige pas l'enregistrement des mortinaissances satisfaisant aux critères de déclaration lorsque le fœtus est extrait durant un avortement thérapeutique. Par conséquent, dans ces provinces, le taux de mortinaissance pourrait être légèrement sous-estimé. L'enregistrement tardif peut aussi donner lieu à un sous-dénombrement. Il arrive que des mortinaissances soient enregistrées par les autorités locales, mais que les documents ne soient pas transmis au bureau provincial ou territorial de l'état civil avant la date limite. Pour 1996, ces cas représentaient environ 15 mortinaissances, six années après l'année de la mortinaissance (nombre cumulatif d'enregistrements tardifs), soit sept dixièmes de pour cent du nombre total d'enregistrements.

Certaines mortinaissances pour lesquelles la mère est résidente du Canada, mais qui ont eu lieu hors du Canada pourraient ne pas être enregistrées. Seuls les cas survenus aux États-Unis sont déclarés régulièrement à Statistique Canada et, au cours de la dernière décennie, Statistique Canada n'a reçu que trois de ces enregistrements.

Le surdénombrement est minime. Les mortinaissances au Canada pour lesquelles la mère est une non-résidente du Canada sont enregistrées, mais exclues de la plupart des totalisations. Les enregistrements de mortinaissances en double sont repérés lors des opérations ordinaires de traitement de chaque sous-ensemble provincial ou territorial de données, ainsi que lors de vérifications interprovinciales supplémentaires. Des vérifications supplémentaires portant sur les naissances multiples par comparaison des bases de données sur les mortinaissances et sur les naissances permettent aussi de repérer les enregistrements en double éventuels ou les enregistrements manquants. Les cas éventuels d'enregistrements en double sont résolus en examinant les copies sur microfilms ou les images optiques des enregistrements ou en consultant les bureaux provinciaux ou territoriaux de l'état civil pertinents.

Taux de réponse

Réponse partielle

Pour la période de 1997 à 2000, les taux de réponse varient de 98 % à 100 % pour la plupart des variables démographiques figurant dans la base de données sur les mortinaissances (âge de la mère, sexe du fœtus, province de résidence de la mère). Pour le nom de famille et la date de naissance de la mère, le taux de réponse est de 100 %. La cause initiale de la mortinaissance n'est pas indiquée dans environ 20 % des enregistrements, dans la plupart des cas parce que la personne qui a établi le certificat n'était pas certaine de la cause et non parce que des erreurs

ou des omissions ont été commises lors de la série ou du traitement des données. La déclaration et (ou) la saisie des codes postaux laisse à désirer, puisque 60 % seulement des enregistrements obtiennent un code postal.

Autres questions concernant l'exactitude des données

Déclaration de la cause initiale de la mortinaissance sur le certificat

La détermination de la cause initiale d'une mortinaissance comprend deux étapes, la déclaration faite par la personne qui établit le certificat de mortinaissance et la classification (codage) par un nosologiste. Lorsqu'a lieu une mortinaissance, le médecin présent, le coroner, le médecin légiste ou une autre personne autorisée remplit le certificat médical de mortinaissance. Celui-ci comprend plusieurs sections réservées à la cause immédiate de la mortinaissance, aux causes antécédentes et aux autres états morbides importants du fœtus ou de la mère. Aucune étude de qualité portant sur l'établissement des certificats de mortinaissance n'a été réalisée au Canada, mais des études de qualité portant sur les certificats de décès ont montré qu'environ le tiers des certificats contiennent des erreurs importantes. La plupart (environ 85 %) comprennent l'inscription d'états morbides non spécifiques comme « accident vasculaire cérébral » ou « insuffisance cardiaque ». Environ 10 % des erreurs comprennent l'inscription des états morbides selon une séquence illogique. Certaines de ces erreurs peuvent être résolues durant le codage, dont les règles de classification permettent de repérer les séquences illogiques. Les 5 % restants sont ceux pour lesquels des causes concurrentes sont mentionnées sur le certificat. Toutefois, l'offre d'une formation appropriée aux personnes qui remplissent les certificats peut réduire considérablement ces erreurs. Statistique Canada collabore avec les registraires provinciaux et territoriaux à la réalisation de deux projets visant à améliorer la qualité des certificats. L'un de ces projets est un atelier d'une demi-journée reconnu pour l'obtention d'un crédit en formation médicale permanente et l'autre est le développement d'un tutoriel en ligne.

Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires

Aperçu de l'enquête

Ce programme d'estimations de la population sert au calcul des indicateurs démographiques, sociaux et économiques (taux de fécondité, taux de mortalité, taux de nuptialité, taux de divortialité, taux de chômage, taux d'inscription scolaire, etc.) pour lesquels la population, ou une partie de celle-ci, sert de dénominateur. Ces données permettent aussi de calculer des pondérations qui seront utilisées dans les enquêtes de Statistique Canada (Enquête sur la population active, Enquête sur l'équipement ménager, Enquête sociale générale, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, etc.). Elles permettent également d'analyser le niveau annuel d'immigration par le gouvernement du Canada. Elles servent aussi comme population de base pour la préparation des projections démographiques par Statistique Canada. Les estimations démographiques sont essentielles pour déterminer le montant des paiements de transfert versés par l'administration fédérale aux provinces et territoires et ce aux termes de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé* et de la *Loi canadienne sur les prêts aux étudiants*.

Sources de données et méthodologie

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement.

Collecte

Les données sont tirées de fichiers administratifs et sont dérivées d'autres enquêtes.

Les estimations postcensitaires, obtenues par la méthode des composantes, ont comme point de départ la population du recensement le plus récent corrigée pour le sous-dénombrement net et rajustée au 1^{er} juillet (Enquête 3901). Ainsi, par exemple, pour estimer la population au 1^{er} juillet 2003, on a tenu compte, pour chaque génération (définie ici comme l'ensemble des personnes nés au cours d'une même année censitaire), des événements démographiques survenus depuis le recensement de 2001. À cette population de départ, on a donc ajouté le nombre de naissances, des immigrants et le solde des résidents non permanents, puis on en a retranché le nombre des décès, des émigrants. Pour chaque province, il faut en outre ajouter le solde migratoire interprovincial. On aboutit ainsi, à une estimation postcensitaire de la population totale au 1^{er} juillet 2003. Les composantes de l'accroissement démographique sont estimées à l'aide de diverses sources.

Estimation

Les estimations démographiques peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide de deux recensements, tandis que les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont manifestement plus à jour que celles du dernier recensement, mais elles sont moins précises. La production d'estimations intercensitaires consiste à corriger rétrospectivement les estimations postcensitaires à l'aide des données d'un nouveau recensement. Pour le calcul des estimations postcensitaires, on ajoute ou retranche à l'effectif de population le plus récent, corrigé de l'erreur de couverture au recensement (c'est-à-dire le

sous-dénombrement et le surdénombrement) le nombre de naissances, le nombre de décès et les composantes migratoires internes et internationales. Le fait d'inclure les résidents non permanents dans la population cible oblige à ajouter à la population de départ, ou à en soustraire, la variation nette de la taille de cette sous-population. Les estimations sont d'abord produites pour chaque province et territoire, puis totalisées pour obtenir une estimation de la population du Canada. Afin de produire des estimations postcensitaires par âge et sexe, on utilise la même méthode que celle de la population totale à la différence qu'elle est appliquée à chaque cohorte d'âge et sexe de la population de départ. Pour plus de renseignements sur les méthodes d'estimation, voir Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada, Division de la démographie, n° 91-528-X au catalogue.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Révisions et désaisonnalisation

Les données sont révisées une fois par an. Après chaque recensement, les estimations postcensitaires sont révisées afin de produire estimations intercensitaires.

Exactitude des données

Les estimations de population selon l'âge et le sexe sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient (1) des erreurs dans les corrections pour le sous-dénombrement net (2) des autres sources de données et des méthode d'estimation des composantes. Les erreurs provenant des méthodes d'estimations et des sources de données autres que les recensements ont une importance difficilement quantifiable mais non négligeable puisqu'à chaque niveau de ventilation se glisse un nouveau coefficient d'imprécision. Les effectifs totaux des composantes contiennent une certaine marge d'erreur de départ. La méthode utilisée pour leur attribuer un sexe et un âge, ajoute à chaque étape une erreur supplémentaire aux nombres ainsi obtenus. Néanmoins, en ce qui concerne la qualité de leurs sources de données, les composantes peuvent être divisées en deux catégories : d'une part les naissances, les décès, l'immigration, pour lesquels les sources peuvent être considérées comme très bonnes lorsqu'il s'agit de données définitives et d'autre part l'émigration totale, les résidents non permanents et la migration interprovinciale pour lesquelles les méthodes utilisées peuvent être une source d'erreur plus importante. Mentionnons enfin que l'importance de l'erreur provenant de l'estimation des composantes peut varier suivant la province, le sexe et l'âge et que d'éventuelles erreurs portant sur certaines composantes (les naissances et l'émigration totale) peuvent affecter davantage un groupe d'âge ou un sexe. Les estimations intercensitaires sont entachées des mêmes erreurs que les estimations postcensitaires. À ces erreurs s'ajoutent celles provenant de la façon dont on a distribué les erreurs en fin de période, soit en fonction du temps écoulé depuis le recensement servant de point de départ.

Notes explicatives pour les tableaux

Tableau 1 Naissances vivantes, selon le lieu de résidence de la mère et le lieu de l'événement, Canada, provinces, territoires et à l'extérieur du Canada

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.
- Lieu de résidence de la mère à l'extérieur du Canada correspond aux naissances vivantes issues des non-résidentes du Canada et aux naissances où le pays de résidence de la mère est inconnu.

Tableau 2 Naissances vivantes, selon la géographie

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.
- Les taux pour le Canada comprennent les naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.
- L'état matrimonial de la mère correspond à sa situation conjugale légale au moment de la naissance. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne célibataire est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne séparée est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne divorcée est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est pas remariée. Une personne mariée est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne veuve est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.
- Poids à la naissance correspond au résultat de la première pesée du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.

Tableau 3 Naissances vivantes, Canada

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- L'état matrimonial de la mère correspond à sa situation conjugale légale au moment de la naissance. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne célibataire est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne séparée est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne divorcée est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est pas remariée. Une personne mariée est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne veuve est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- La parité correspond au nombre total d'enfants vivants mis au monde par une femme (les morts foetales ou les mortinaissances sont exclues). Une femme dont la parité est nulle n'a mis aucun enfant vivant au monde; une femme dont la parité est égale à 1 a mis au monde un enfant vivant, celle dont la parité est égale à 2, deux enfants vivants et ainsi de suite. Dans le cas d'un premier accouchement où naissent des jumeaux vivants, la parité de la femme est égale à 1 après la naissance du premier jumeau et elle est égale à 2 après la naissance du second.

Tableau 4 Naissances vivantes, selon le poids à la naissance et la géographie

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- Poids à la naissance correspond au résultat de la première pesée du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 5 Naissances vivantes, selon les semaines de gestation et la géographie

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- Semaines de gestation correspond à l'intervalle, en semaines révolues, entre le premier jour de la dernière période menstruelle de la mère et le jour de l'accouchement (c'est-à-dire, durée de la grossesse) ou toute estimation de cet intervalle fondée sur un examen par ultrasons, un examen médical ou toute autre méthode. La méthode de calcul des semaines de gestation n'est pas précisée dans les documents canadiens sur l'enregistrement des naissances.

- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 6 Naissances vivantes, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Poids à la naissance correspond au résultat de la première pesée du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.
- La parité correspond au nombre total d'enfants vivants mis au monde par une femme (les morts foetales ou les mortinaissances sont exclues). Une femme dont la parité est nulle n'a mis aucun enfant vivant au monde; une femme dont la parité est égale à 1 a mis au monde un enfant vivant, celle dont la parité est égale à 2, deux enfants vivants et ainsi de suite. Dans le cas d'un premier accouchement où naissent des jumeaux vivants, la parité de la femme est égale à 1 après la naissance du premier jumeau et elle est égale à 2 après la naissance du second.
- L'état matrimonial de la mère correspond à sa situation conjugale légale au moment de la naissance. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne célibataire est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne séparée est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne divorcée est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est pas remariée. Une personne mariée est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne veuve est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.
- Type de naissance correspond à la pluralité d'un accouchement, c'est-à-dire, si le résultat d'un accouchement est une ou plusieurs naissance(s) vivante(s) ou mort(s) foetale(s) (mortinaissance(s)). Au moins une naissance vivante doit être le résultat d'un accouchement pour qu'il soit inclus dans ce tableau. La catégorie « Naissances multiples » comprend les naissances de jumeaux, triplés, quadruplés, quintuplés et plus.
- Semaines de gestation correspond à l'intervalle, en semaines révolues, entre le premier jour de la dernière période menstruelle de la mère et le jour de l'accouchement (c'est-à-dire, durée de la grossesse) ou toute estimation de cet intervalle fondée sur un examen par ultrasons, un examen médical ou toute autre méthode. La méthode de calcul des semaines de gestation n'est pas précisée dans les documents canadiens sur l'enregistrement des naissances.